

CPR GLOBAL SILVER AGE

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024

AMORC



Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	22
Informations spécifiques	25
Informations réglementaires	26
Certification du Commissaire aux comptes	32
Comptes annuels	37
Bilan Actif	38
Bilan Passif	39
Hors-Bilan	40
Compte de Résultat	41
Annexes aux comptes annuels	42
Règles et méthodes comptables	43
Evolution de l'Actif net	46
Compléments d'information	47
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	59
Inventaire	61
Annexe(s)	62
Caractéristiques de l'OPC	63
Information SFDR	78
Loi Energie Climat (LEC)	88

Compte rendu d'activité

Août 2023

Les grandes sociétés pharmaceutiques ont, en moyenne, battu les attentes du consensus tant en termes de chiffres d'affaires que de résultat net au 2ème trimestre 2023. L'impact de la l'extinction de la pandémie de COVID a été très important pour les groupes qui ont le plus bénéficié de la pandémie : les fabricants de vaccins anti-COVID (Pfizer) et d'antiviraux COVID (Pfizer, Merck), les diagnostiqueurs in-vitro (Roche) qui ont tous vu une forte baisse de leurs ventes liées au COVID. Les commentaires de Pfizer selon lesquels les ventes liées à COVID devraient fortement rebondir au second semestre n'ont pas convaincu de nombreux analystes et ils ont tous revu à la baisse leurs prévisions de ventes liées à COVID, ce qui a entraîné des révisions à la baisse des bénéfices. Rappelons qu'au milieu de la pandémie, les ventes de produits d'oncologie ont souffert de l'absence de visites de patients, la plupart des services hospitaliers ayant été fermés pour des activités non liées au COVID. Au deuxième trimestre 23, les produits d'oncologie sont repartis à la hausse et se sont rapprochés des tendances normales. Cela a été particulièrement évident chez AstraZeneca, qui a enregistré de bons résultats au 2e trimestre 23.

À l'issue des rencontres grandes entreprises pharmaceutiques, il apparaît clairement que le développement commercial était un élément important (ou le plus important) de leur allocation de capital. Le développement commercial est donc toujours d'actualité et les grandes entreprises pharmaceutiques continuent de rechercher des acquisitions, suscitant de nombreuses questions sur l'attitude plus stricte de la FTC (organisme américain anti trust) - La principale opération annoncée au 2e trimestre 23 a été l'acquisition de Seagen par Pfizer (une opération de 45 milliards de dollars). Pfizer reste persuadé que l'opération sera finalisée au 4T23/1T24 et a déclaré être en dialogue constant avec la FTC. La plupart des entreprises ont convenu que cela ne les empêcherait pas de procéder à des acquisitions, que l'attitude plus stricte de la FTC était désormais intégrée dans leur processus d'évaluation et qu'en fin de compte, les transactions se feraient, mais qu'il faudrait probablement plus de temps pour les conclure. Les acquisitions de type "bolt-on" ne semblent pas poser de problème. Nous notons également que les opérations les plus récentes étaient principalement de petite ou moyenne taille (c'est-à-dire des acquisitions ciblées), avec une tendance à des opérations à un stade plus précoce ou axées sur la technologie. Les rachats d'actions moins en vogue et d'une ampleur bien moindre. Le ton le plus dissonant a été donné par Novartis qui, tout en affirmant que le business développement était assez crucial, a annoncé un programme de rachat d'actions de 15 milliards de dollars...

Malgré une performance plutôt bonne dans l'ensemble, les grandes entreprises pharmaceutiques ne sont toujours pas appréciées par les investisseurs. Avec un PE moyen pondéré par la capitalisation de 13,9x ex-Lilly et ex-Novo, la valorisation des grandes entreprises pharmaceutiques n'est toujours pas très exigeante. Depuis le début de la saison des rapports du 2e trimestre 23, la performance relative du groupe a été neutre à légèrement positive, tandis que la surperformance en Europe a été plus prononcée. Dans l'ensemble, les sociétés qui ont battu les attentes du Consensus en matière de BPA au 2T23 ont légèrement surperformé leur indice respectif au cours du mois, tandis que les sociétés qui ont manqué leur cible (BMY) ont sous-performé au cours du mois. Le groupe est divisé avec d'une part les groupes exposés au GLP-1 (Novo, Lilly) qui se négocient à des PE élevés, respectivement 27,9x et 42,3x, et le reste qui se négocie à un PE pondéré par la capitalisation de 13,9x (le même pour l'UE et les Etats-Unis).

Les actions mondiales ont réagi aux signes d'un ralentissement de plus en plus marqué en Chine et en Europe en baissant de 0.8% au cours du mois d'août. Les taux longs, qui ont continué de se tendre au cours du mois ont également pesé sur les actions. La remontée du prix du baril a enfin permis au secteur de l'énergie de fortement monter. Le secteur de la santé a lui aussi tiré son épingle du jeu, même si sous la surface des situations très disparates ont eu lieu. Ainsi, d'un côté, les très bons résultats d'une étude sur l'impact des GLP-1 sur des patients atteints de problèmes cardiaques a poussé les deux entreprises qui commercialisent ces médicaments à franchir de nouveaux sommets : NovoNordisk monte de 17% et Eli Lilly de 24%. Le marché a conclu de cette étude que l'obésité pourrait fortement reculer aux Etats-Unis (et ailleurs), ce qui conduirait à une baisse forte des comorbidités comme le diabète, les problèmes cardiaques ou même d'orthopédie et l'apnée du sommeil. Ainsi, les valeurs de la medtech américaine ont fortement reculé au mois d'août.

OPCVM CPR Global Silver Age

Notre préférence pour le secteur de la santé au sein du portefeuille a donc généré un effet allocation positif, malheureusement plus que consommé par un effet sélection négatif au sein de ce secteur. Si Novonordisk a rapporté au portefeuille, Dexcom (CGM, dans le diabète) coute, avec une baisse de 17%. Inspire, solution de neuromodulation contre l'apnée du sommeil, recule de 19% et enfin Smith&Nephew recule de 9%. Au sein des équipements de santé, la hausse de Boston Scientific a cependant été bénéfique pour le portefeuille : Boston Scientific monte de 6% après des résultats jugés encourageants pour leur produit dans la fibrillation atriale (Farapulse) qui laissent présager une autorisation de la FDA dès l'an prochain. Au sein du secteur des loisirs, nous avons été pénalisés par la baisse des valeurs du luxe qui ont été sanctionnées par le marché à cause de leur exposition à la Chine. LVMH et Richemont ont ainsi appuyé sur la performance du portefeuille.

Jusqu'à l'été, les marchés faisaient de la « résistance » : les taux grimpaient sans effet visible sur l'économie, l'inflation ne semblait pas affecter la consommation des ménages, les indicateurs avancés sur les secteurs manufacturiers tombaient en chute libre, alors que les indicateurs avancés des services restaient en territoire d'expansion. Même les stress bancaires s'évanouissaient aussi vite qu'ils étaient apparus. Enfin, la réouverture de la Chine restait le principal soutien de la croissance mondiale. Toutefois les hausses de taux mettent du temps à « diffuser » dans l'économie, nous commençons à voir les premiers signes de la confrontation au réel. L'inflation core fait de la résistance, ce qui soutient le discours « hawkish » des banques centrales. Pour autant, l'impact du resserrement monétaire commence à se faire sentir sur les indicateurs de sentiments avancés. La question d'une « dernière » hausse des taux, initialement anticipée en septembre, mais repoussé en novembre, reste entière. Simultanément le calendrier des « futures » baisses de taux, ne fait que décaler dans le temps durant l'année 2024, voire 2025 en Europe. La consommation des ménages pourrait bien tenir encore quelques trimestres soutenus par la vigueur du marché du travail et le solde de l'épargne « covid » mais ces facteurs de soutien s'essouffent et risquent de disparaître en 2024. La réouverture de la Chine « fait long feu », entraînant avec elle les espérances de reprise de nombreux secteurs. De ce fait les attentes de révisions des bénéfices des entreprises européennes sur 2023, sont revues en baisses pour atterrir au mieux à 0% mais plus probablement négative. Le sentiment général penche malgré tout pour le « soft landing » et des marchés actions qui termineront l'année sur les niveaux actuels. Dans ce contexte, nous maintenons notre biais défensif, privilégiant les entreprises capables de préserver leur marge sur la fin de l'année et le début de l'année prochaine.

Septembre 2023

Depuis mai 2023, le secteur de la santé en Chine fait l'objet d'une vaste campagne gouvernementale de lutte contre la corruption qui vise à enquêter sur les pratiques contraires à l'éthique dans la manière dont les hôpitaux et les cadres décident de l'achat d'équipements médicaux et de produits pharmaceutiques, et à y remédier. Plus de 180 directeurs et secrétaires généraux d'hôpitaux sont visés. Si, à long terme, cette mesure peut sembler positive pour les fabricants de produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux « conformes », car elle "nettoiera" le marché des acteurs déloyaux, à court terme, elle préoccupe les entreprises européennes et américaines, car la campagne anticorruption a mis un terme à toutes les nouvelles commandes d'équipements et a réduit l'accès des entreprises aux médecins, ce qui a eu un impact négatif sur les volumes d'ordonnances. La campagne anti-corruption se concentre sur la réduction des liens entre les prestataires de soins de santé et leurs fournisseurs (sociétés pharmaceutiques et entreprises de technologie médicale). Le gouvernement affirme que l'intervention de l'État est nécessaire pour garantir un système de santé efficace. Toutefois, une telle intervention peut également conduire à des inefficacités et entraver l'innovation. Le contrôle des prix et la réduction des perspectives de profit peuvent dissuader les entreprises pharmaceutiques d'investir dans la recherche et le développement. Des exemples historiques, tels que ceux observés dans le secteur pharmaceutique japonais, ont montré que des plafonds de prix stricts peuvent étouffer l'innovation. Les entreprises occidentales sont moins optimistes que les entreprises chinoises quant aux conséquences de ces mesures en Chine : les restrictions d'accès au marché, les barrières réglementaires et l'impact de politiques telles que l'approvisionnement basé sur le volume (VBP) ont entravé leurs opportunités commerciales. Les entreprises occidentales peuvent s'attendre à être confrontées à d'autres défis, le gouvernement chinois cherchant à réduire leur part de marché dans les technologies médicales haut de gamme au profit des acteurs chinois.

Dans un mois marqué par la remontée de l'aversion pour le risque et des taux longs, les actions mondiales reculent de 1.9% en euros. Les valeurs pharmaceutiques ont mieux résisté en ne reculant que de 0.3%, tout comme les gérants d'épargne qui ne cèdent que 0.5%. A l'opposé, les secteurs des loisirs comme des biens d'équipements médicaux reculent franchement de 5%. Au sein du secteur des équipements médicaux, nous avons subi un effet allocation négatif puisque nous privilégions ce secteur au sein de notre portefeuille.

OPCVM CPR Global Silver Age

Le secteur tout entier a subi la défiance des investisseurs autour de l'impact des médicaments anti-obésité sur les ventes de produits dans le diabète, l'apnée du sommeil, orthopédie, etc. Le marché a continué de vendre les potentielles victimes d'un monde où l'obésité serait vaincue. Les compagnies dans le segment du diabète pourtant nous rappellent que la montée en puissance est une occasion de placer plus de produits de contrôle de la glycémie (Dexcom et Abbott ont communiqué en ce sens au cours du mois). Par ailleurs, toujours au sein de ce secteur, nous constatons que les valeurs de croissance sont attaquées au fur et à mesure que les taux longs montaient au cours du mois. Inmode, le spécialiste de la chirurgie esthétique, a également été attaqué sur le risque que cette activité pourrait encourir avec la baisse des personnes en surpoids aux US. La bonne résistance de Boston Scientific a cependant permis d'atténuer un peu l'impact de ces baisses. Au sein des valeurs de loisirs, le luxe est encore affecté par la macro économie chinoise, et nous avons aussi subi une forte baisse de TopGolf dont l'endettement inquiète les marchés. Au sein des gérants d'épargne, nous constatons une sous performance importante en fin de mois au sein des assureurs retraite NN group et ASR à la suite du jugement de la cour d'appel de La Haye sur des conflits de tarification de contrats d'assurance vie opposant depuis 16 ans assureurs et porteurs de contrats en unités de compte. Dans ces affaires, 3 jugements ont déjà été rendus en faveur des assureurs (l'an dernier la cour suprême Hollandaise a également donné des avis favorables aux assureurs). Cependant le jugement de la semaine dernière est le premier en faveur des assurés, remettant le risque légal sur le devant de la scène. NN et ASR ont décidé de faire appel devant la cour suprême des Pays Bas. Le jugement est attendu d'ici 2 ans. Les opérations du mois ont consisté à vendre ASR et NN en considérant que les titres sont condamnés à attendre ce jugement, d'ici deux ans donc, avant de rebondir durablement. Afin de limiter le risque indirect « Chine », nous avons supprimé notre exposition à l'automobile haut de gamme en vendant Porsche.

Le maintien des taux long à des niveaux élevés fragilise les entreprises ayant des bilans fragiles, quels que soient les scénarios macro-économiques envisagés (hard landing/soft landing/no landing...). L'écart de performance entre les valeurs cycliques et défensives est trop élevé et n'est pas compatible avec le ralentissement macro anticipé par les indicateurs avancés. Nous maintenons nos positions sur les valeurs les plus solides/défensives. De plus, la pharma est survendue, sous-détenue, et, si on fait l'exercice de détourner les valeurs GLP-1 Novo Nordisk et Eli Lilly, les valorisations sont attractives pour des pipelines robustes. Nous aimons particulièrement AstraZeneca, Sanofi et Merck. Roche est trop décotée pour être ignorée. Ensuite, une partie de la medtech a subi de plein fouet la défiance devant les « GLP-1 losers » : c'est selon nous excessif, de la dislocation créée naissent des opportunités d'investissement. Nous aimons toujours Boston Scientific et renforçons nos positions en Dexcom. Toutefois nous restons prudents des équipementiers « orientés consommateur final » (aides auditives, implants dentaires...) même si certaines baisses récentes rendent quelques dossiers de nouveau intéressants. Dans le bioprocessing, le phénomène de déstockage va sans doute trouver sa fin dans les prochains mois, et les valeurs, massacrées, pourraient proposer des points d'entrée intéressants. Les gérants d'épargne continuent d'avoir une place importante dans notre portefeuille (bénéficiaires de l'environnement porteur des taux). Enfin, Notre exposition cyclique aux loisirs est réduite: les compagnies aériennes ont déjà rebondi et tendent le flanc à des hausses de kérosène; par ailleurs, nous sommes attentifs aux commentaires des entreprises exposées au consommateur chinois (luxe).

Octobre 2023

Les dernières recherches des laboratoires Eisai, Biogen et Eli Lilly confirment que les traitements contre la maladie d'Alzheimer sont d'autant plus efficaces qu'ils sont pris de façon précoce. Eisai démontre dans une étude que 60% des patients qui sont au tout début de la maladie voient leur état s'améliorer après 18 mois de traitement. Les études récentes de Eli Lilly confirment ce point également. Identifier le plus tôt possible les patients est donc primordial. Le Wall Street Journal nous apprend qu'une entreprise, RetiSpec, a développé un algorithme qui, grâce à l'intelligence Artificielle, peut prédire l'arrivée d'Alzheimer 20 ans avant les premiers symptômes grâce à l'analyse de scanners de la rétine. Chez NeuroVision, une autre start-up spécialisée dans le diagnostic précoce des formes de démence, l'Intelligence Artificielle a appris à détecter des formes particulières de vaisseaux sanguins et autres amas de protéines difficilement observables par l'œil humain. Jusqu'ici, seul un scanner PET pouvait permettre de poser un diagnostic juste dans 90% des cas. Ces scanners sont onéreux, et rarement pris en charge par les assurances de santé américaines. La proposition de détection à partir de données recueillies lors d'un passage chez son ophtalmo change totalement la dimension d'un diagnostic à grande échelle, mais n'en soulève pas moins des questions existentielles : le traitement actuellement disponible pour soigner la maladie d'Alzheimer permet-il d'affronter sereinement un diagnostic posé qui prédit de façon certaine l'arrivée de la maladie à plus ou moins longue échéance ? Quoi qu'il en soit, les innovations proposées par RetiSpec et NeuroVision devront être validées par des études à plus grande échelle mais l'intérêt suscité par ces approches est d'ores et déjà massif.

OPCVM CPR Global Silver Age

Global Silver Age a enregistré un fort recul par rapport au MSCI World au cours du mois. La surperformance de la tech a été massive et les secteurs liés au thème du vieillissement sont une fois encore en queue de peloton. Nous avons sous performé de 250 bps environ le MSCI World. 100 bps sont à comptabiliser sur l'effet allocation : l'absence de Tech coûte 50 bps, la forte présence des valeurs de la santé explique l'autre moitié de l'effet. Le reste de la sous-performance s'explique par un effet sélection très négatif au cours du mois. Tout d'abord, nous avons subi la forte baisse de Sanofi après que le management a corrigé fortement ses attentes de EPS pour 2024, coupé l'objectif de ROE et plus généralement annoncé une forte hausse des dépenses de R&D. Certes, cela peut laisser l'impression d'un laboratoire qui s'oriente franchement sur le chemin de l'innovation mais le marché a fortement marqué son mécontentement et sa surprise. Le chemin pour reconstruire la confiance sera long et nous avons donc choisi de couper la moitié de notre position qui était une de nos principales convictions. Par ailleurs, Thermo Fisher a déçu le marché en coupant fortement ses attentes pour 2024, conduisant à une baisse de 10% du titre. Là encore, l'absence de croissance pour l'année à venir nous a conduit à réduire significativement notre investissement. Enfin, au sein des équipements de santé, l'avertissement sur résultat de Inmode a été violent : l'entreprise constate un fort ralentissement de la demande aux US, et le titre s'est effondré de 26%. Nous avons décidé de vendre toute la ligne. Les très bons résultats de UnitedHealth et Humana ont bénéficié au portefeuille. Au cours du mois, nous avons également commencer à constituer une position en Straumann, après que la valeur a eu fortement baissé depuis le début de l'été sous la contrainte de taux longs de plus en plus élevés mais aussi aux avertissements sur résultats de plusieurs concurrents comme Align Technology.

Même si elle diminue, l'inflation continue de faire de la résistance, et les hausses des prix de l'Énergie, couplées aux hausses de salaires, continuent d'alimenter un discours plutôt « hawkish » des banques centrales, entraînant les taux longs dans une spirale à la hausse. Néanmoins il semble probable que les points hauts ont été (ou sont très proches) d'être atteints. En conséquence, les probabilités de hausse des taux de la part de la FED ont fortement diminué en Novembre, mais ne sont pas négligeable en Décembre, tandis que le calendrier des « futures » baisse de taux, ne fait que décaler dans le temps durant l'année 2024, voire 2025 en Europe. La consommation des ménages faiblit légèrement, mais pourrait bien tenir encore quelques trimestres soutenus par la vigueur du marché du travail et le solde de l'épargne « covid », mais ces facteurs de soutien s'essouffent et risquent de disparaître en 2024. La croissance déçoit déjà en Europe et pourrait décevoir également aux États Unis même si la première estimation du PIB américain a surpris tout le monde par sa vigueur. Le consommateur chinois reste englué dans les difficultés du marché immobilier et la réouverture de la Chine « fait long feu », entraînant avec elle les espoirs de reprise de nombreux secteurs. Toutefois nous pourrions voir la fin des mauvaises surprises macroéconomiques. Les prévisions des bénéfices restent la clé des performances de marché. Or la diffusion des hausses des taux se font maintenant sentir et des tensions apparaissent sur les marges entraînées par le ralentissement de la demande. Dans ce contexte difficile, les révisions de bénéfices commencent à être revues à la baisse pour la fin de l'année 2023 (mais pas encore en 2024). Les publications du 3ème trimestre qui ne sont pas encore terminées, mais ça et là un début de ralentissement est commenté par beaucoup d'entreprises. Dans ce contexte nous maintenons nos biais défensifs, privilégiant les entreprises capables de préserver leur marge sur la fin de l'année et le début de l'année prochaine. Toutefois, une remontée de marché, motivé par des anticipations de fin de hausse des taux d'ici la fin de l'année, pourrait être envisageable, à la condition que la macro économie ne ralentisse pas franchement.

Novembre 2023

En cette fin d'année, remettons à jour un certain nombre de chiffres clés sur la stratégie Silver. Le cœur de la thématique repose sur le triple constat suivant : La population vieillit : en 2025 les plus de 50 ans représenteront 222 millions de personnes dans l'Union Européenne soit 43% de la population (contre 199M en 2015 soit 39% de la population). En 2040, la classe d'âge la plus représentée sera celle des 50 – 70 ans. Le patrimoine des seniors est à son apogée autour de 65 ans. Or, leur patrimoine ainsi que leur pouvoirs d'achat sont supérieurs à celui des autres classes d'âges. Aux États Unis, 25% du patrimoine des ménages est détenu par les plus de 70 ans, contre 21% en 2010. Enfin, les seniors sont des consommateurs dynamiques : au cours des 2 dernières décennies, les dépenses de consommation des plus de 60 ans ont augmenté 50% plus rapidement que celles de la population âgée de moins de 30 ans. Dans ce contexte, la Silver Economy, qui est la somme de toutes les activités économiques qui répondent aux besoins des personnes âgées de 60 ans et plus et comprenant non seulement les produits et services qu'elles achètent directement mais également l'activité économique qui en découle est en expansion. En 2015 la contribution de la Silver Economy représentait 29% du PIB européen (4.2 Trillions EUR) et représentait 35% des emplois de l'union (78M d'emploi).

OPCVM CPR Global Silver Age

Pour 2025, la contribution de la Silver Economy devrait être de 32% du PIB européen (6.4 trillions EUR) et représenter 38% des emplois de l'Union (88M d'emploi), soit une croissance annualisée d'environ 4%/an.

La hausse généralisée des marchés actions a permis au portefeuille Global Silver Age de réaliser une performance de 4.14% avant frais. Le marché a été soutenu par le fort rebond de la tech, naturellement exclue de l'univers d'investissement et dans un tel contexte, le portefeuille a sous performé le MSCI World au cours du mois. Nous avons pourtant bénéficié d'un effet sélection favorable au sein des financières grâce à la belle remontée de des asset managers comme Blackrock, Brookfield et 3i Group. Le secteur qui a coûté le plus en performance relative est donc celui de la Santé, même si nous avons bénéficié de la forte remontée de la medtech américaine puisque le marché est revenu à plus de réalité concernant son évaluation de l'impact des GLP-1 sur le secteur. Ainsi Dexcom, le fournisseur de CGM pour le diabète, progresse de 26%, Smith and Nephew de 12%. Ailleurs dans la medtech, nous avons aussi constaté le rebond des valeurs de croissance qui ont bénéficié de la baisse des taux longs. Ainsi, Straumann progresse de 14%. Les opérations du mois ont consisté à remettre un peu de cyclicité dans le portefeuille avec Accor et Lufthansa. Nous avons vendu Top Golf après un nouvel avertissement sur ses résultats, réduit notre exposition à la santé en vendant Bristol Myers et Becton Dickinson, et augmenté tactiquement notre exposition aux financières américaines.

Le marché passe « risk on » en faisant le pari que le pic de hausse des taux est passé, que les premières baisses de taux auront lieu aux Etats unis dès le mois de mars 2024, et par conséquent que la récession n'aura pas lieu. Cette éviction du scenario récession nous semble trop rapide. Même dans le cadre d'un scenario de « soft landing » les niveaux de révisions de bénéfices (+6.3% sur l'Europe et +11.5% sur le SP500) nous semblent trop élevés. Nous devrions avoir une année 2024 plus volatile dans les performances avec des points bas au cours du premier semestre 2024. Nous retrouvons donc la situation de la fin 2022 où nous avons, une grande prudence sur l'année 2023. Toutefois, la différence entre novembre 2022 et novembre 2023 se situe dans le positionnement du consensus. En Novembre 2022, l'ensemble du consensus était négatif sur la performance des marchés de l'année suivante, et la baisse n'a finalement pas eu lieu ; en novembre 2023, l'ensemble du consensus est positif sur la performance des marchés 2024. Dans ce contexte, la thématique Silver Age permet de jouer une asymétrie du risque en achetant peu cher des entreprises défensives en cas de remontée du scenario de récession. L'univers d'investissement recèle des réserves de valeurs, au sein des secteurs de la santé avec la fin du déstockage dans le bioprocessing et la correction des « excès des GLP1 », les grands laboratoires pharmaceutiques restent sous valorisés et le secteur des assureurs retraite délivre toujours des rendements supérieurs à 8%.

Décembre 2023

Medtronic renforce sa collaboration avec Cosmo Pharmaceuticals, plus précisément avec Cosmo Intelligent Medical Devices, afin d'intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans les modules endoscopiques. S'appuyant sur leur précédent partenariat avec NVIDIA pour élargir l'offre de Medtronic en matière d'endoscopie, l'objectif est de tirer parti du succès du module d'endoscopie intelligent GI Genius, le premier système d'IA autorisé par la FDA américaine pour les coloscopies en 2021. Dans le cadre de cet accord étendu, Cosmo recevra un paiement initial de 100 m USD et une redevance à deux chiffres sur les ventes nettes, avec un potentiel de 100 m USD supplémentaires en paiements d'étape. La collaboration vise à atteindre les étapes éligibles au financement d'ici la fin de l'année prochaine, en mettant l'accent sur les droits de fabrication de Cosmo et les droits commerciaux mondiaux exclusifs de Medtronic. L'objectif principal du partenariat est de développer des plateformes d'IA évolutives, y compris AI Access, conçues pour accueillir des applications tierces, accélérant ainsi le développement de l'IA dans le secteur médical. Il s'inscrit dans la tendance croissante à intégrer l'IA dans l'imagerie médicale, qui est un moteur important de la croissance de l'IA dans le secteur des soins de santé. Cette collaboration s'inscrit dans la lignée d'initiatives récentes du secteur, telles que la suite MyBreastAI de GE HealthCare pour la détection du cancer et le partenariat de Phillips avec Quilbim pour développer des solutions d'imagerie basées sur l'IA pour les examens de la prostate par IRM. Les prévisions de recettes mondiales pour les plateformes d'IA dans le secteur de la santé devraient atteindre 18,8 milliards de dollars d'ici 2027.

Le mois de décembre s'est inscrit dans la continuité du mois de novembre, permettant ainsi aux marchés actions de réaliser un rallye de fin d'année de plus de 10% sur 2 mois. Comme le mois dernier, les investisseurs ont délaissé les valeurs défensives, pour se recentrer sur les valeurs cycliques mais aussi sur les valeurs les ayant le plus sous-performé depuis le début de l'année. Durant la période sous revue le fonds réalise une performance brute de +4.66% en surperformance de 1.03%. L'absence d'investissement à l'extérieur de l'univers thématique a coûté -0.1% de performance relative.

OPCVM CPR Global Silver Age

En effet, comme le mois dernier, les secteurs les plus cycliques comme l'industrie, les matériaux de base ou les semi-conducteurs ont le plus bénéficié du très fort rebond. Au sein de l'univers d'investissement, le secteur de la sécurité réalise la plus forte hausse, suite des gérants d'épargne et des loisirs. Le HPC, en baisse et la dépendance, en hausse de 0.5%, sont les secteurs les moins performants de l'univers en décembre. Notre surperformance s'explique d'abord par un effet sélection favorable. Au sein des équipements de santé, nous avons bénéficié de la bonne performance des valeurs dites de croissance qui ont particulièrement bien réagi à la baisse des taux longs. Ainsi Idexx a progressé de 17% et Straumann de 15%. Les moyennes capitalisations dans ce secteur ont elles aussi participé à ce mouvement de retour de l'appétit pour le risque. Ainsi, nous avons bénéficié des hausses de Axonics et de Shockwave. Le portefeuille a également bénéficié de la surperformance des financières (gérants d'épargne), grâce notamment à la hausse de Brookfield et Manulife, tous les deux en hausse de 12%. Au sein des loisirs, nous avons bénéficié de la hausse de Home Depot, mais aussi Accor ainsi que Richemont. Au sein des valeurs pharmaceutiques, nous avons bénéficié de la hausse de Abbvie, Biogen mais aussi Roche et Merck. Signalons que Novo Nordisk a fait une pause sur le mois, montrant que le thème GLP-1 a eu besoin de reprendre son souffle. L'annonce de l'échec d'un médicament en phase 3 de Merck Kgaa a fait baisser le titre de 10% et a affecté la performance relative. Au sein de l'écosystème de la dépendance, nous avons bénéficié de la forte remontée des propriétaires des murs qui ont bénéficié de la hausse de l'ensemble de ce secteur immobilier.

Le marché confirme son mouvement du mois de novembre en anticipant que les premières baisses de taux auront lieu aux Etats unis dès le mois de mars 2024, tout évitant la récession. Cette éviction du scénario récessif nous semble trop rapide. Même dans le cadre d'un scénario de « soft landing », les niveaux de révisions de bénéfices (+6.3% sur l'Europe et +11.5% sur le SP500) nous semblent trop élevés. Après un rallye de plus de 10% en 2 mois, il est envisageable qu'une partie de la cote semble avoir « valorisé » une fraction de son potentiel 2024... dès décembre 2023. Nous maintenons donc notre conclusion du mois dernier en anticipant une année 2024 plus volatile dans les performances avec des points bas au cours du premier semestre. Néanmoins, notre univers thématique Silver Age reflète de nombreuses réserves de valeurs : Du côté des Equipements des Sciences de la Vie, la période de diminution des stocks constitués par les clients durant la période de covid devrait enfin toucher à sa fin. La reprise des commandes devrait porter les titres sur 2024. De même la « bulle GLP1 » devrait commencer à se corriger, permettant aux « soi-disant perdants » de retrouver des valorisations plus normales : la medtech américaine a perdu toute sa prime historique vis-à-vis des marchés actions, largement à cause de la forte baisse des valeurs du diabète, de la dialyse, de l'orthopédie et de la cardiologie. Pourtant, l'avenir n'est sûrement pas aussi noir que les performances semblent le laisser croire. Ainsi, le consensus table sur 11% de croissance du Résultat Net de ce secteur cette année. Simultanément, du côté des grands laboratoires pharmaceutiques, nous devrions assister à une revalorisation des entreprises ayant les pipelines les plus fournis, et qui cotent aujourd'hui sur des valorisations historiquement basses. Enfin, du côté de l'épargne retraite, les assureurs gardent globalement des taux de rendements significatifs. Les assureurs vie ayant souffert en 2023 dans des marchés chahutés, devraient bénéficier de la baisse des taux dans le placement de leurs nouveaux produits, tandis que les gestionnaires d'actifs, notamment obligataires, pourraient de nouveau tirer leur épingle du jeu. Dans ce contexte, la thématique Silver Age permet donc de jouer une asymétrie du risque en achetant peu cher des entreprises défensives, ayant des anticipations de révisions de bénéfices raisonnables, en cas de remontée du scénario de récession.

Janvier 2024

Xaia de Cedars-Sinai est une application de thérapie virtuelle pionnière conçue pour être utilisée avec le casque Vision Pro d'Apple. Contrairement aux services de télésanté traditionnels, Xaia utilise l'intelligence artificielle pour générer un thérapeute virtuel capable de guider les utilisateurs à travers des séances de thérapie immersives. Développé en collaboration avec VRx Health, Xaia propose une gamme de techniques thérapeutiques, notamment la thérapie cognitivo-comportementale, la thérapie par la parole, l'entretien motivationnel et des exercices de relaxation tels que la respiration profonde et la méditation. Installé sur le casque Vision Pro, Xaia présente aux utilisateurs un avatar de robot amical dans des environnements VR immersifs tels que des plages ou des prairies, créant une expérience de thérapie visuellement époustouflante et profondément personnelle. Le Dr Brennan Spiegel, co-fondateur de Xaia, souligne le potentiel de la plateforme en tant qu'avancée significative dans la technologie thérapeutique, en exploitant tout le spectre des capacités visuelles pour engager les utilisateurs. Le succès de Xaia souligne le rôle croissant des technologies basées sur l'IA dans la prestation de soins de santé. En fournissant des expériences thérapeutiques personnalisées et efficaces, Xaia a le potentiel de révolutionner le traitement de la santé mentale et d'améliorer les résultats pour les patients du monde entier.

OPCVM CPR Global Silver Age

Alors que la thérapie virtuelle gagne en acceptation, des plates-formes telles que Xaia ont le potentiel de transformer la prestation de soins de santé mentale, la rendant plus accessible et attrayante pour les utilisateurs du monde entier.

Si le début du mois de janvier a été marqué par un leadership momentané des valeurs de la santé, force est de constater que dès la deuxième semaine du mois la tech et les Magnificent Seven reprenaient leur classement en tête des marchés. Les secteurs et valeurs qui composent l'univers de la thématique du Vieillessement ont dans l'ensemble plutôt moins performé que le MSCI World au cours du mois Global Silver Age progresse de 2.64% avant frais, quand l'indice monte de 2.91%. Les valeurs pharmaceutiques montent de 5.82% au cours du mois et nous avons bénéficié de cette surperformance notamment au travers de valeurs comme Merck (+12.6%) et Novo Nordisk (+11%). La baisse de Genmab en revanche a détruit un peu de performance : sa notation a été dégradée par un analyste qui n'imagine pas possible que Genmab puisse gagner en appel sur Darzalex, ce qui entraînerait un net effondrement des revenus à la fin de 2029. Le secteur des équipements de santé a été rémunérateur grâce notamment à la hausse de la medtech américaine largement portée par le rattrapage des procédures toujours en cours aux Etats-Unis. Ainsi Boston Scientific a publié d'excellents résultats et monte de 11% au cours du mois. Boston Scientific a par ailleurs acheté Axonics, que nous détenons en portefeuille et beaucoup de mid cap du secteur ont fortement monté dans la perspective d'autres acquisitions au cours de l'année. Ainsi Shockwave monte de 20% grâce à son profil de « cible idéale ». Parmi les loisirs, le fond a bénéficié de son exposition aux valeurs du luxe qui ont fortement rebondi au cours du mois de janvier suite à des publications bien meilleures qu'anticipé. Au sein de la dépendance, nous avons bénéficié de la forte hausse de HCA qui a bénéficié des avertissements des assureurs santé américains qui s'émouvaient d'une augmentation du taux d'utilisation au cours du trimestre passé et de leur impression que cela allait durer une partie de l'année 2024. Les assureurs santé ont en revanche pâti de cette annonce et la baisse de Humana au cours du mois pénalise la performance du portefeuille.

L'entreprise a surpris le marché en baissant drastiquement sa guidance et nous avons ajusté significativement nos positions suite à cette annonce. Nous avons aussi augmenté la cyclicité de notre portefeuille au travers de quelques compagnies aériennes mais aussi des entreprises du luxe et un gérant d'épargne à Hong Kong après la baisse forte de ce marché depuis le début de l'année.

Nous maintenons nos conclusions du mois de décembre où nous anticipions que l'éviction du « scénario récessif » au profit d'un scénario « baisse des taux – tout en évitant la récession » nous semblait trop rapide. Même dans le cadre d'un scénario de « soft landing » les niveaux de révisions de bénéfices (+6.3% sur l'Europe et +11.5% sur le SP500 sur la base du consensus en décembre 2023) nous semblaient trop élevés. Les premiers résultats du 4eme trimestre amènent, sans surprise, à des révisions à la baisse du consensus (+4.9% sur l'Europe et +10.9% sur le SP500). Simultanément, le calendrier anticipé de la première baisse de taux décale dans le temps (passant de mars à mai voire juin 2024). Nous devrions donc continuer à avoir un début d'année volatile. Notre univers thématique Silver Age reflète toujours des réserves de valeurs : du côté des équipementiers santé, les premières publications semblent indiquer que la période de diminution des stocks constitués par les clients durant la période de covid devrait enfin toucher à sa fin d'ici la fin du premier semestre. De même la « bulle GLP1 » continue de se corriger, permettant au « soi-disant perdants » de retrouver des valorisations plus normales. Simultanément du côté des grands laboratoires pharmaceutiques, nous devrions assister à une revalorisation des entreprises ayant les pipelines les plus fournis, et qui cotent aujourd'hui sur des valorisations historiquement basses. Enfin du côté de l'épargne retraite, les assureurs gardent globalement des taux de rendements significatifs. Les assureurs vie ayant souffert en 2023 dans des marchés chahutés, devraient bénéficier de la baisse des taux dans le placement de leurs nouveaux produits, tandis que les gestionnaires d'actifs, notamment obligataires, pourraient de nouveaux tirer leur épingle du jeu. Dans ce contexte, la thématique silver Age permet donc toujours de jouer une asymétrie du risque en achetant peu cher des entreprises défensives, ayant des anticipations de révisions de bénéfices raisonnables, en cas de remontée du scénario de récession.

Février 2024

Le marché des GLP1 que nous avons abondamment décrit dans les reportings précédents est détenu par un duopole : Novo Nordisk et Eli Lilly. Pour la première fois, UBS Evidence Lab a mené un sondage aux États-Unis auprès de 500 utilisateurs actuels et passés de médicaments de type GLP-1.

OPCVM CPR Global Silver Age

La population sondée a été équitablement répartie entre diabétiques et non-diabétiques afin d'étudier l'utilisation des médicaments GLP-1 des laboratoires Novo Nordisk (Ozempic utilisé majoritairement contre le diabète, et Wegovy utilisé contre l'obésité) et Eli Lilly (Mounjaro utilisé majoritairement contre le diabète, et Zepbound utilisé contre l'obésité) ainsi que les raisons qui feraient soit arrêter le traitement par le patient, soit changer de laboratoire fournisseur. Les principales conclusions sont les suivantes : Il est facile d'obtenir une ordonnance de GLP-1 aux États-Unis pour les diabétiques et les non-diabétiques. Les premiers résultats montrent une notoriété accrue et une plus grande utilisation d'Ozempic, notamment chez les non-diabétiques. Les principales raisons de passage d'un traitement amaigrissant à l'autre sont la recherche d'une plus grande perte de poids et la diminution des effets secondaires. La majorité des utilisateurs (79%) prennent le médicament depuis plus d'un an avec une bonne couverture de leur assurance maladie. La satisfaction des patients est élevée, et seulement 3% envisagent d'arrêter complètement une fois le poids cible atteint, les 97% autres préférant réduire la dose ou la fréquence des prises. Néanmoins, les principales raisons d'arrêt du traitement incluent principalement le coût (pour les patients les plus mal couverts). Sous réserve que les assureurs santé maintiennent leur politique de remboursement, ces résultats soutiennent les tendances du GLP-1 aux États-Unis, avec des implications positives pour Novo et Lilly.

Le mois de février a été marqué par la forte hausse des marchés actions emportés par des bons résultats trimestriels. Les actions mondiales ont été portées par la hausse de la consommation discrétionnaire, en hausse de 8%, de la tech ; à +6.5% et des industrielles. A l'opposé de ce trio de tête cyclique, les secteurs défensifs sont à la traîne, certains comme les Services aux collectivités ayant même des performances négatives. Si la Santé propose les meilleures performances des secteurs défensifs, cette performance demeure plus basse que la performance du marché sur le mois de février. Dans un tel contexte, le portefeuille réalise une sous performance d'environ 1.5% contre le MSCI World. La moitié de cette sous performance provient d'un effet d'allocation : notre stratégie nous maintient naturellement éloignés des valeurs de la tech et des industrielles, et nous sommes naturellement largement investis dans les valeurs de la santé. Cette allocation en faveur de la santé explique l'essentiel de la sous performance en provenance de l'allocation. Au niveau des valeurs, notre portefeuille a été pénalisé par une mauvaise sélection parmi les valeurs de la consommation durable et au sein des financières. Dans le premier secteur, l'avertissement sur résultats de Reckitt Benckiser a conduit la valeur à perdre 11% sur le mois. En effet, Reckitt a déçu le marché avec sa publication Q4 280bps inférieure aux attentes et une marge opérationnelle 2023 30bps inférieure aux attentes, entraînant une révision des bénéfices 2024 de 4%. La réaction du marché a été sévère souligne un manque de crédibilité du management de la société. Au sein des financières, Les baisses de Legal & General, mais aussi Prudential ont pénalisé la performance, suite à un mouvement de remontée des taux longs associé au décalage du cycle de baisses de taux par la Banque Centrale américaine. Au sein de la Santé, nous avons bénéficié des excellents résultats de Shockwave (+15%) mais aussi de ceux de Idexx et Alcon, et aussi de la hausse de Eli Lilly (+17%) dont la valorisation défie la gravité. La baisse de Biogen cependant ternit le tableau. Le laboratoire a déçu les attentes du marché qui s'attendait à un démarrage plus conséquent des ventes de son traitement contre la maladie d'Alzheimer.

Au cours du mois, nous avons créé une ligne en Renault, vendu la fin de la ligne de Humana que nous avons déjà bien coupé au cours de janvier. Nous avons entré Ventas dans la dépendance américaine et enfin profité de la baisse de Booking pour commencer une position dans la valeur. La mauvaise publication de Reckitt nous a conduit à vendre toute la position.

Une des principales conclusions du mois a été que la microéconomie l'a emporté sur la macroéconomie. Depuis que la Fed a « pivoté », les investisseurs ont cessé de se préoccuper de la macroéconomie pour se concentrer sur la dynamique des bénéfices qui a été le principal moteur des rendements des actions individuelles durant la période. En effet, une fois les anticipations d'inflation « ancrées » sur les guidelines des banques centrales, les corrélations entre marchés actions et marchés d'obligations peuvent s'inverser. Ainsi, les marchés actions peuvent-ils remonter... presque indépendamment des mouvements de taux. Certes, les baisses de taux pourraient être moins nombreuses qu'initialement prévues, mais les risques existentiels de récession, et/ou de menace de récession par la Fed via de nouvelles hausses, n'ont pas refait surface.

Nous sommes donc sur un chemin étroit : dans l'ensemble, la combinaison de PMI en hausse et d'indicateurs avancés d'inflation « contenue » devrait permettre aux marchés de progresser au premier semestre 24. Mais à l'inverse, il est peu probable que l'angoisse inflationniste disparaisse définitivement, surtout si les données concrètes d'inflation accélèrent à nouveau. Un « désancrage » des anticipations d'inflation pourrait donc être douloureux pour les marchés actions.

OPCVM CPR Global Silver Age

Il nous reste deux interrogations sans réponse définitive : La croissance peut-elle accélérer à nouveaux sans emballement de l'inflation ? Dans ce cas de figure, un élargissement des révisions de bénéfiques à un nombre de secteurs plus large est-il probable ? Ce qui en cas de réponse positive, permettrait enfin d'élargir enfin le nombre de valeurs/secteurs qui tireraient le marché à la hausse.

Dans ce contexte, la stratégie Silver Age possède 2 avantages. Son caractère défensif permettrait de se protéger contre une éviction trop hâtive d'un scénario « récessif » ou « retour d'inflation » entraînant une baisse de marché. A l'opposé, en cas de scénario « goldilocks », un élargissement des révisions de bénéfiques, entraînant un « changement de leadership » permettrait une réappréciation des principaux secteurs « cœur » de la stratégie qui ont été laissés pour compte jusqu'à présent. Une majorité des grands laboratoires pharmaceutiques restent sous-valorisés malgré des pipelines de nouveaux médicaments bien remplis, certains équipementiers médicaux bénéficieront soit de la fin du déstockage dans le bioprocessing, soit de la reprise des investissements dans les hôpitaux. Enfin du côté des assureurs retraite, une politique volontariste de retour du cash aux actionnaires offrent des taux de rendement rarement atteints.

Mars 2024

Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique

Nous regardons le plus souvent le vieillissement de la population par le prisme de l'augmentation de l'espérance de vie. Toutefois, ce phénomène s'explique également, par la baisse de la natalité. L'article publié le mercredi 20 mars dans la revue The Lancet met en lumière une baisse plus rapide que prévue de la fécondité humaine à l'échelle mondiale. Issus du projet Global Burden of Disease (GBD), ces travaux prévoient qu'autour de 2050, l'indice de fécondité moyen pourrait chuter à 1,8 enfant par femme, en dessous du seuil de renouvellement de la population. Cette tendance devrait se poursuivre avec un indice potentiellement réduit à 1,6 enfant par femme d'ici la fin du siècle, contrairement aux projections antérieures des Nations unies. Le GBD s'est appuyé sur une analyse de la démographie mondiale entre 1950 et 2021, prévoyant une baisse généralisée du taux de fécondité, tant dans les pays du Nord que du Sud. Cette évolution découle de divers facteurs tels que l'urbanisation, l'accès à l'éducation et à la contraception, ainsi que la diminution de la mortalité infantile. Les chercheurs anticipent que l'Afrique subsaharienne restera la seule région dynamique sur le plan démographique pour une grande partie du siècle en cours. Cette tendance à la baisse aura des implications économiques et sociales majeures, nécessitant une réorganisation des sociétés et une adaptation aux nouvelles réalités démographiques. Malgré les efforts politiques visant à stimuler la natalité, les chercheurs estiment que de telles politiques n'auront qu'un effet marginal sur le taux de fécondité. Les projections démographiques suscitent toujours des débats, certains experts soulignant les limites des modèles utilisés et l'importance de tenir compte des facteurs sociétaux et économiques dans l'analyse. En conclusion, le vieillissement de la population est un défi complexe qui nécessite une compréhension approfondie des tendances démographiques mondiales et des politiques adaptées pour y répondre.

Mouvements de portefeuille et analyse de la performance

Le fonds a sous-performé le MSCI World de -0,16% en EUR (3,23% pour le fonds vs 3,39% pour l'indice) sur la période.

En relatif, ont contribué à la performance, la surpondération à la santé et un bon effet sélection au sein de celui-ci, notre absence du secteur de l'IT, puis notre surpondération à la consommation discrétionnaire et aux financières, qui bénéficient d'un mouvement de réallocation globale vers les valeurs cycliques. En relatif toujours, notre sous pondération aux industriels, matériaux et à l'énergie contribué négativement à la performance.

A noter un bon effet sélection dans l'automobile et la pharmacie.

En absolu, la dimension Epargne Financière a contribué positivement grâce à la bonne performance de AXA, Allianz et ING.

La dimension Pharmacie contribue également positivement grâce à la bonne performance de NOVO NORDISK et son GLP1, Merck & Co. Inc en attente d'une validation FDA pour un traitement de l'hypertension pulmonaire et Astrazeneca qui étend son portfolio en acquérant Fusion Pharmaceuticals et qui présente un pipeline de produits encourageant.

OPCVM CPR Global Silver Age

De plus, la dimension Equipement de santé contribue positivement grâce à la bonne performance de Dexcom qui a vu son dernier CGM approuvé par la FDA et Shockwave Medical avec des rumeurs d'une offre par Johnson & Johnson.

Concernant les principaux mouvements, nous avons introduit Royal Carbean Cruise, Toyota Motor Corp, KKR & Co Inc. et vendu Nestlé et Brookfield Corp.

Perspectives Thématiques

Depuis que la Fed a « pivoté », les investisseurs ont cessé de se préoccuper de la macroéconomie pour se concentrer sur la dynamique des bénéfiques. Certes, les baisses de taux pourraient être moins nombreuses qu'initialement prévues, mais les risques existentiels de récession, et/ou de menace de récession par la Fed via de nouvelles hausses, n'ont pas refait surface.

Comme nous l'écrivions le mois dernier, nous restons sur un chemin étroit : la combinaison de PMI en hausse et d'indicateurs avancés d'inflation « contenue » devrait permettre aux marchés de progresser au premier semestre 24, mais inversement, l'angoisse d'un sursaut inflationniste n'a pas encore disparu définitivement. Un « désencrage » des anticipations d'inflation pourrait donc être douloureux pour les marchés actions.

Nos deux interrogations du mois dernier restent valides : La croissance peut-elle accélérer à nouveaux sans emballement de l'inflation ? Dans ce cas de figure, un élargissement des révisions de bénéfiques à un nombre de secteurs plus large est-il probable - ce qui en cas de réponse positive, permettrait enfin d'élargir enfin le nombre de valeurs/secteurs qui tireraient le marché à la hausse

Dans ce contexte, la stratégie Silver Age possède 2 avantages

Son caractère défensif permettrait de se protéger contre une éviction trop hâtive d'un scénario « récessif » ou « retour d'inflation » entraînant une baisse de marché

A l'opposé, en cas de scénario « goldilocks », un élargissement des révisions de bénéfiques, entraînant un « changement de leadership » permettrait une réappréciation des principaux secteurs « cœur » de la stratégie qui ont été laissés pour compte jusqu'à présent. Une majorité des grands laboratoires pharmaceutiques restent sous valorisés malgré des pipelines de nouveaux médicaments bien remplis, certains équipementiers médicaux bénéficieront soit de la fin du déstockage dans le bioprocessing, soit de la reprise des investissements dans les hôpitaux. Enfin du côté des assureurs retraite, une politique volontariste de retour du cash aux actionnaires offrent des taux de rendement rarement atteints.

Dans l'attente des publications du premier trimestre, nous privilégions pour l'instant ce dernier scénario en diminuant nos paris sur les valeurs de croissance les plus chères pour nous repositionner sur les parties plus cycliques de notre univers d'investissement.

Avril 2024

En mars 2024, une cyberattaque contre Change Healthcare, une unité d'UnitedHealth Group (UHG), a sévèrement perturbé le système de santé américain. Cette attaque a entraîné d'importantes interruptions dans le traitement des factures et des paiements de soins de santé, affectant directement les hôpitaux, les médecins et les pharmacies, compromettant les soins aux patients. Le Département de la Santé et des Services Humains (HHS) des États-Unis a reconnu l'ampleur de l'impact, suscitant des préoccupations concernant les flux de trésorerie des établissements de santé. En réponse, le CMS a pris des mesures immédiates pour aider les prestataires. UnitedHealth a rétabli les services essentiels et offert une assistance financière aux prestataires touchés. L'attaque a soulevé des inquiétudes généralisées, incitant des propositions législatives pour renforcer la cybersécurité. Malgré les efforts de récupération, l'incident met en évidence la nécessité d'une cybersécurité renforcée pour protéger les infrastructures critiques de santé.

Dans un contexte de baisse des marchés globaux de 2.72%, le portefeuille sous performe de 25 bps le MSCI World. Les secteurs des loisirs et de la sécurité ont le plus sous performé. A l'inverse, le secteur du HPC monte de 1.35%, et les secteurs de la pharmacie et des biens d'équipement, certes en baisse, présentent une performance supérieure au MSCI World. Le secteur des Loisirs baisse de 7.5% et notre sur exposition à ce thème coûte 40 bps d'effet allocation. Au sein de ce segment, les compagnies aériennes ont fortement baissé, et Lufthansa recule de 8.5%, et Copa Airlines perd également 7%.

OPCVM CPR Global Silver Age

Inquiètes du rebond des prix manufacturiers, les enseignes d'équipements et d'ameublement ont perdu du terrain. Lowe's et Home Depot sont ainsi en forte baisse sur le mois. A noter cependant la hausse de Royal Caribbean qui tranche avec ses comparables. Notre exposition dans les gérants d'épargne a également impacté la performance relative du portefeuille à cause notamment de la baisse de BlackRock, de Sun Life et Manulife en Amérique du Nord. La hausse de 3i cependant a compensé une partie des baisses. Au sein des équipements de santé, le portefeuille a été pénalisé par la baisse de Dexcom malgré une bonne publication de résultats, ainsi que la baisse de Idexx, Iqvia ou Intuitive Surgical aux US et Coloplast en Europe. La bonne publication de Boston Scientific a cependant permis à la valeur de progresser de 6%. Au sein des valeurs pharmaceutiques, nous avons bénéficié des bons résultats de Astrazeneca qui progresse de 13% sur le mois. Novo et Sanofi ont également bien publié et sont en hausse. En revanche, la baisse de AbbVie a pénalisé le portefeuille. Malgré une publication de qualité, les investisseurs demeurent inquiets de la progression des biosimilaires de Humira, le produit phare du laboratoire. Les mouvements du mois ont consisté à prendre une position en Stellantis après la baisse du titre, ainsi que dans Option Care. Le financement de ces achats s'est fait en vendant nos actions Lufthansa, nos actions Amedisys et Axonics.

Depuis que la Fed a « pivoté », les investisseurs ont cessé de se préoccuper de la macroéconomie pour se concentrer sur la dynamique des bénéfices. Certes, les baisses de taux pourraient être moins nombreuses qu'initialement prévues, mais les risques existentiels de récession, et/ou de menace de récession par la Fed via de nouvelles hausses, n'ont pas refait surface.

Comme nous l'écrivions le mois dernier, nous restons sur un chemin étroit : la combinaison de PMI en hausse et d'indicateurs avancés d'inflation « contenue » devrait permettre aux marchés de progresser au premier semestre 24, mais inversement, l'angoisse d'un sursaut inflationniste n'a pas encore disparu définitivement. Un « désencrage » des anticipations d'inflation pourrait donc être douloureux pour les marchés actions, d'autant que les derniers chiffres démontrent que l'inflation s'entête à ne pas pouvoir baisser, alors que l'économie montre ici et là quelques signes de faiblesse. Le spectre de la stagflation est-il de retour ?

Le caractère défensif de notre stratégie Silver permettrait de se protéger contre une éviction trop hâtive d'un scénario « récessif » ou « retour d'inflation » entraînant une baisse de marché

A l'opposé, en cas de scénario « goldilocks », un élargissement des révisions de bénéfices, entraînant un « changement de leadership » permettrait une réappréciation des principaux secteurs « cœur » de la stratégie qui ont été laissés pour compte jusqu'à présent. Une majorité des grands laboratoires pharmaceutiques restent sous valorisés malgré des pipelines de nouveaux médicaments bien remplis, certains équipementiers médicaux bénéficieront soit de la fin du déstockage dans le bioprocessing, soit de la reprise des investissements dans les hôpitaux. Enfin du côté des assureurs retraite, une politique volontariste de retour du cash aux actionnaires offrent des taux de rendement rarement atteints.

Mai 2024

Dans un contexte de vieillissement de la population mondiale, l'importance grandissante de la population senior nous conduit à chercher à explorer les tendances et les opportunités liées à l'évolution de la consommation avec l'âge. Cette frange de la population est assise par ailleurs une richesse considérable. Aux Etats-Unis, les 30% de la population les plus âgés détiennent 70% de la richesse totale des ménages. Au niveau mondial, les Nations Unies ont calculé que ceci se traduit par un pouvoir d'achat annuel de la population senior de 15 tr USD. Avec le départ à la retraite, l'entrée dans l'âge « silver » signifie souvent 2 choses : plus de temps pour soi et une volonté « de rattraper le temps perdu » qui se traduit par un désir accru de loisirs. Or comme nous l'avons vu précédemment, nos seniors ont les moyens financiers de leurs ambitions. Les voyages sont souvent une activité privilégiée par les jeunes retraités. Dans certains segments des loisirs liés au tourisme, les seniors constituent peu ou prou le plus important contingent de clients et l'augmentation de leur population explique à elle seule l'accélération des volumes qui y sont attendus. C'est par exemple le cas des croisières dont on sait que le nombre de passagers progresse dorénavant de 5.9% par an. L'industrie du tourisme bénéficie donc déjà, et bénéficiera de plus en plus, de ce phénomène démographique et sociétal. Pour une population qui se veut dynamique et souhaite le rester, la notion d'espérance de vie en bonne santé demeure centrale. De ce fait, la pratique du sport, en club ou en association, de même que le maintien d'activités entretenant une socialisation régulière, sont des éléments importants dans cette quête de bien-être et de longévité.

OPCVM CPR Global Silver Age

Au cours d'un mois de mai marqué par la forte hausse des marchés mondiaux grâce à la performance de la tech et en particulier des semis, les secteurs Silver sont souvent à la traine et la performance relative s'en ressent. Les gérants d'épargne font la course en tête en progressant de 5%, et à l'opposé le secteur automobile recule de 3.90%. La pharmacie monte de 2.32%, et cela achève de générer une sous-performance au cours du mois de mai. Dans les détails, nous avons bénéficié d'une bonne sélection dans la dépendance, avec la hausse de 11.8% de Ventas, et de 8% de HCA qui continue de bénéficier de la forte reprise des procédures dans les hôpitaux américains. Dans le secteur de l'automobile, Renault monte de 17% quand le reste du secteur est en baisse, et explique l'essentiel de l'effet sélection positif observé ce mois-ci dans le secteur. Au sein des gérants d'épargne, l'effet positif de notre surpondération a été affecté par une sélection moins favorable. Certes nous avons bénéficié de la hausse de 10% de Manulife et de 8.9% de KKR, mais les performances de Metlife (+0.8%) et de Sun Life (-2,6%) ont pesé. Metlife a publié des résultats sous les attentes, à cause d'une déception sur la performance de la section Group Benefits aux US. Sun Life a également publié des résultats sous les attentes mais les éléments qui ont pesé sont considérés comme exceptionnels et ne devraient pas se retrouver lors des prochains résultats. Au sein de la pharmacie, la baisse de Merck a pénalisé le portefeuille, qui a un peu été délaissé par le marché après un début d'année marqué par la forte hausse du titre. Parmi les loisirs, nous avons été affectés par la baisse des valeurs américaines du bricolage que sont Home Depot et Lowe's, pendant que la remontée de Richemont (+12.7%) a bénéficié au portefeuille. La belle tenue de Royal Caribbean a également été remarquée, alors que Accor baisse de 3.4%. Au sein des équipements de santé, Dexcom a pénalisé le portefeuille avec une baisse de 8%. Iqvia recule également de 6.8%. Glaukos, en montant de 15% à la suite d'une excellente publication, a contrebalancé ces baisses, tout comme Alcon qui a publié d'excellents résultats et valide ainsi la perspective d'une croissance des BPA de 13% /an d'ici la fin de la décennie. Au cours du mois, nous avons commencé une ligne en Inspire après la baisse spectaculaire du titre suite à une publication un peu faible. Nous avons réduit une partie de nos investissements dans Alcon après la forte hausse du titre, car nous sommes proches de notre objectif de prix. De la même façon nous avons réduit notre exposition dans Sodexo après une hausse de 20% depuis le début de l'année. Ceci nous a permis d'augmenter nos investissements dans Merck Kgaa et dans Option Care.

Les perspectives restent globalement inchangées. Depuis que la Fed a « pivoté », les investisseurs ont cessé de se préoccuper de la macroéconomie pour se concentrer sur la dynamique des bénéfices. Certes, les baisses de taux pourraient être plus tardives (aux USA qu'en Europe) et moins nombreuses qu'initialement prévues (des 2 côtes de l'Atlantique), mais les risques existentiels de récession, et/ou de menace de récession par la Fed via de nouvelles hausses, n'ont pas refait surface.

Comme nous l'écrivions ces deux derniers mois, nous restons sur un chemin étroit : la combinaison de PMI en hausse et d'indicateurs avancés d'inflation « contenue » devrait permettre aux marchés de progresser au premier semestre 24, mais inversement, l'angoisse d'un sursaut inflationniste n'a pas encore disparu définitivement. Un « désencrage » des anticipations d'inflation pourrait donc être douloureux pour les marchés actions, d'autant que les derniers chiffres démontrent que l'inflation s'entête à ne pas pouvoir baisser, alors que l'économie montre ici et là quelques signes de faiblesse.

Le caractère défensif de notre stratégie Silver permettrait de se protéger contre une éviction trop hâtive d'un scénario « récessif » ou « retour d'inflation » entraînant une baisse de marché

A l'opposé, en cas de scénario « goldilocks », un élargissement des révisions de bénéfices, entraînant un « changement de leadership » permettrait une réappréciation des principaux secteurs « cœur » de la stratégie qui ont été laissés pour compte jusqu'à présent. Une majorité des grands laboratoires pharmaceutiques restent sous valorisés malgré des pipelines de nouveaux médicaments bien remplis, certains équipementiers médicaux bénéficieront soit de la fin du déstockage dans le bioprocessing, soit de la reprise des investissements dans les hôpitaux. Enfin du côté des assureurs retraite, une politique volontariste de retour du cash aux actionnaires offrent des taux de rendement rarement atteints.

Juin 2024

Selon une étude, au cours des deux dernières décennies, la proportion de personnes âgées vivant à leur domicile a augmenté au détriment des maisons de retraite. En effet, 93 % des adultes de 55 ans et plus considèrent vieillir chez soi comme une priorité.

OPCVM CPR Global Silver Age

Cette préférence est stimulée par un sentiment accru de sécurité, l'attachement émotionnel au domicile, un désir d'indépendance et de proximité avec la famille ou plus rationnellement : éviter le coût prohibitif des maisons de soins pouvant atteindre 13,000\$ par mois aux Etats-Unis. En effet, les coûts de rénovation sont relativement moins chers (9,500\$ en moyenne) et ponctuels, étant ainsi perçus comme un investissement plutôt qu'une dépense. L'adaptation de son environnement au vieillissement, notamment les projets d'amélioration de l'accessibilité (allant de simples barres d'appui à des travaux plus structurants comme l'élargissement de couloirs ou le déplacement d'une pièce au rez-de-chaussée) est un vecteur de croissance important des dépenses d'amélioration de l'habitat. Pour financer ces rénovations, les personnes âgées peuvent obtenir un prêt garanti par la valeur de leur bien, un trésor de guerre qui n'a cessé de croître au fil des années (la majorité des propriétaires de plus de 65 ans ont emménagé dans leur logement avant 1999, depuis les prix ont augmenté de 215 %), ou encore des aides étatiques pour les plus faibles revenus. Toutefois, les personnes qui vieillissent à domicile ont généralement besoin de services pour maintenir leur autonomie.

Au cours du mois de Juin, le fonds évolue de +0.57%, en sous-performance de -2.7% par rapport au MSCI World (+3.36%) avant frais. Le Secteur de la Technologie de l'information, mais aussi Alphabet, Meta et enfin Amazon expliquent à eux, presque 70% de la sous-performance, de par leur non présence (construction de l'univers). De plus, malgré un secteur de la santé en hausse certains de nos paris ont souffert de maux divers. Enfin, dans les financières, les assureurs européens ont souffert, en ligne de la tendance régionale. En absolu, les laboratoires pharmaceutiques, défensifs par nature, postent la meilleure contribution à la performance ce mois-ci. La hausse s'explique en particulier par celles de Novo Nordisk et Eli Lilly qui surfent toujours sur la tendance du GLP1 avec des publications d'études démontrant l'impact positif de la perte de poids sur les comorbidités comme l'apnée du sommeil. Nous avons également bénéficié de la hausse d'AbbVie après diverses annonces positive d'essais cliniques. À noter que GSK est en retrait, suite à des avancées judiciaires autour du Zantac. Aussi Merck Kgaa baisse après l'annonce de l'arrêt d'études sur un anti cancer en phase III. L'épargne financière est le plus important détracteur à la performance absolue avec un secteur à la baisse. Axa subit additionnellement un risque pays. A l'inverse, 3I Group se porte bien, avec le private equity toujours dans une bonne dynamique. Les équipements de santé contribuent marginalement. La bonne performance d'Apple est atténuée par Inspire Medical qui souffre une fois de plus de rapport d'effet positif du GLP1 sur l'apnée du sommeil. L'automobile française est en baisse, rattrapée partiellement par Tesla. Enfin, dans les loisirs, Royal Caribbean est encouragé après les résultats de croissance d'activité de son pair européen Carnival. En termes de mouvements de portefeuille, nous avons procédé à l'entrée de Penumbra dans les équipements de santé. Spécialisé dans la fabrication de cathéters vasculaires, la société est à une valeur intéressante et peut être une cible OPA. Un sensible allègement de notre exposition aux valeurs françaises a eu lieu au cours du mois : nous avons réduit le poids dans Axa et avons procédé à la sortie d'Air liquide. Une réduction de l'exposition à la Chine, notamment au travers des valeurs de consommation discrétionnaire, a également eu lieu.

Les perspectives restent globalement inchangées. Depuis que la Fed a « pivoté », les investisseurs ont cessé de se préoccuper de la macroéconomie pour se concentrer sur la dynamique des bénéficiaires. Pourtant, la sphère manufacturière nous envoie des signaux négatifs et l'on peut penser raisonnablement que les investisseurs vont de nouveau devoir ajuster leur scénario de croissance, en particulier lorsque les indices, comme aux Etats-Unis sont à leurs plus-haut. Les investisseurs internationaux sont par ailleurs soucieux du risque géopolitique en Europe, comme les sorties des dernières semaines l'ont rappelées. La volatilité, revenue de façon brutale sur les actifs de la zone Euro peut certes se calmer mais un retour à des niveaux faibles semble peu probable à court terme. Enfin, les élections américaines, qui traditionnellement animent les conversations des investisseurs uniquement après l'été, sont aujourd'hui dans tous les esprits, et pourraient clairement impacter dès à présent le moral des investisseurs. Le caractère défensif de notre stratégie Silver permettrait de se protéger contre une éviction trop hâtive d'un scénario « récessif » ou « retour d'inflation » entraînant une baisse de marché.

Juillet 2024

Point Marche

Le MSCI World continue sa tendance haussière en terminant le mois avec une performance de +1.7% . Aux Etats-Unis, le S&P500 clôture la période à +1.1% sur un fond de début de saison de publications décevante portant malgré tout sa performance sur 3 mois glissant à +9.7%.

OPCVM CPR Global Silver Age

Les faits marquants du mois resteront les évènements liés aux campagnes présidentielles américaines, avec d'abord la tentative d'assassinat de Donald Trump suivie par le désistement de Joe Biden qui, après une prestation décevante lors de son débat, laisse sa place à Kamala Harris pour la suite. Sur les marchés européens, le STOXX600 a enregistré une performance positive sur le mois à +1.3%. Malgré une incertitude politique française toujours omniprésente, l'absence de majorité absolue à l'Assemblée Nationale suite aux résultats des élections législatives a rassuré les investisseurs.

La saison des publications de résultats pour le second trimestre semble mitigée voire même négative pour le moment avec de nombreuses déceptions tant aux US qu'en Europe où le luxe déçoit fortement avec LVMH qui finit période en forte baisse (-8.5%), notamment à cause d'une consommation chinoise décevante durant le trimestre. Aux US c'est la Tech qui fait l'objet d'inquiétudes des investisseurs avec des attentes très fortes et des résultats décevants/pas récompensés. 75% des entreprises du S&P500 ont publié leurs résultats et la croissance des EPS est de 11.5% YoY selon Factset.

Concernant l'économie Américaine, la croissance du PIB augmente de +2.8% par rapport au T1 avec une hausse supérieure aux attentes (cons +2.0%) alors que l'inflation ralentie une nouvelle fois. L'indice des prix PCE ressort à +2.5% après 2.6% en mai. Les créations d'emplois restent solides à +206K malgré une légère hausse du chômage qui passe de 4% à 4.1%.

En zone Euro, le PIB est annoncé à +0.3% QoQ sur la période, en hausse face au consensus à +0.2% avec une inflation qui augmente à +2.6% en Juillet tandis que le consensus prévoyait une inflation stable à +2.5% de Juin à Juillet. Le PMI composite ralenti sur le mois en tombant à 50.1 (vs 51.1 attendu) après 50.9 en Juin.

Au niveau des banques centrales, la BCE laisse ses taux inchangés sur le mois comme attendu en restant prudente face à une inflation toujours supérieure aux niveaux souhaités. La BCE ne souhaite pas s'engager sur une tendance long terme pour le moment et reste ouverte à toutes les possibilités selon les données macroéconomiques. De plus en plus de représentants se montrent cependant favorables à des baisses de taux pour les prochaines réunions. Du côté des États-Unis, la FED confirme également un statu quo lors de sa dernière réunion. L'inflation continue de baisser et confirme son ralentissement et le retour d'une croissance du chômage force la FED à se montrer prudente. Jerome Powell a déclaré qu'une baisse des taux pourrait intervenir d'ici Septembre. La BoJ de son côté augmente les taux pour la seconde fois de l'année en passant de 0-0.1% à 0.25% après une première hausse historique.

En Chine, la croissance du PIB est ressortie sous les attentes au T2 à +4.7% YoY, vs Cons. 5.1%, après +5.3% au T1, preuve une fois de plus d'un faible niveau de consommation.

En ce qui concerne les secteurs aux US, une violente rotation s'est mise en place en Juillet avec une sous-performance de la Tech (-3.3%) pour la première fois depuis plusieurs mois face à une surperformance des secteurs plus défensifs comme l'immobilier (+7.2%), les services aux collectivités (+6.8%) et les financières (+6.4%). Des 11 secteurs, seuls la Tech et les Télécommunications sous-performent le S&P sur la période. En Europe, même tableau : la tech (-6.05%) affiche la pire performance du Stoxx 600 notamment après une déclaration de la Maison Blanche sur un potentiel renforcement des restrictions commerciales pour des sociétés comme ASML ou Tokyo Electron si ces dernières ne limitent pas l'accès de la Chine à leurs technologies avancées. Les secteurs défensifs surperforment, Personal Care & Grocery (+6.2%), Constructions et matériaux (+6.2%), Bancaires (+5.6%) et Services aux collectivités (+5.6%).

Ce qui est nouveau ce mois-ci dans la thématique

Le rapport 2024 de la Commission Lancet sur la prévention, l'intervention et les soins en matière de démence fournit des informations et des recommandations actualisées pour réduire le risque de démence. Le rapport identifie 14 facteurs de risque modifiables qui, s'ils sont pris en compte, pourraient théoriquement prévenir ou retarder jusqu'à 45 % des cas de démence dans le monde.

Deux nouveaux facteurs de risque ont été ajoutés à la liste précédente : un taux élevé de cholestérol LDL à partir de 40 ans environ et une déficience visuelle non traitée à un âge avancé. Ces facteurs s'ajoutent à ceux déjà identifiés, tels que le faible niveau d'éducation, la perte d'audition, l'hypertension, le tabagisme, l'obésité, la dépression, la sédentarité, le diabète, la consommation excessive d'alcool, les lésions cérébrales traumatiques, la pollution de l'air et l'isolement social.

OPCVM CPR Global Silver Age

La commission souligne que les efforts de prévention doivent porter sur l'ensemble de la vie, de l'enfance à la fin de l'âge adulte. Les principales recommandations visent à garantir l'accès à une éducation de qualité, à encourager l'exercice physique tout au long de la vie, à gérer la santé cardiovasculaire, à traiter la dépression, à réduire l'exposition à la pollution atmosphérique et à créer des environnements sociaux favorables.

Bien que le potentiel de prévention soit important, le rapport souligne que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre pleinement les mécanismes de causalité entre ces facteurs de risque et la démence. Néanmoins, les résultats offrent de l'espoir et des stratégies pratiques pour les individus et les décideurs politiques afin de réduire le fardeau mondial croissant de la démence.

Mouvements de portefeuille et analyse de la performance

Au cours du mois de Juillet, le fonds enregistre une performance brute de +1.34%, en surperformance de 0.24% par rapport au MSCI Europe (+1.21%).

Lors des 3 premières semaines de juillet, le marché anticipait : une baisse de taux de la FED, dans le cadre d'un scénario de « soft » voir « no » landing, avec une victoire de D Trump mettant notamment en place de nouvelles barrières douanières. Dans ce contexte le marché poussait les valeurs de petites capitalisations ainsi que les valeurs domestiques, vendait les valeurs de technologie et l'ensemble des titres « surdetenues » par les investisseurs ces 2 dernières années. Puis progressivement vers la fin du mois, le marché a changé de narratif pour passer d'un scénario de « fin d'inflation » à un scénario de « fin de croissance » entraînant une chute de l'appétence pour le risque

Au cours du mois de Juillet, le fonds est en progrès de +1.17%, mais en sous-performance de 0.59% par rapport au MSCI World (+1.76%).

En absolue, la dépendance est le principal contributeur à la performance. D'un côté, les hôpitaux américains et les sociétés immobilières de santé bénéficient d'une activité hospitalière dynamique et de baisse de taux qui se rapproche. United Health dans les assurances santé rassure dans sa capacité à suivre cette nouvelle tendance d'activité médicale.

L'épargne financière est le second contributeur, les groupes d'assurances publient de solides résultats en parallèle de la bonne performance de KKR & Co dans le Private Equity et BlackRock dans la gestion d'actifs.

Les pharmaceutiques contribuent négativement à la performance ce mois-ci. Bien que défensif et bien placé pour bénéficier de la rotation sectorielle, le fond souffre de son exposition au GLP1 via Novo Nordisk et dans une moindre mesure Eli Lilly, qui font l'objet de prise de bénéfices. Simultanément Biogen, recule après l'avis défavorable de mise sur le marché de l'UE pour son traitement d'Alzheimer, le Leqembi. Merck chute après sa révision de guidance de bénéfices à la baisse.

A l'inverse, les autres acteurs européens du secteur comme Merck KGaA, Sanofi et Roche, performent correctement.

La dimension des équipements de santé connaît quelques soubresauts. Malgré le retour de l'activité dans les consommables et petits équipements scientifiques, la hausse des titres associés est compensée par l'effondrement de Dexcom et sa révision à la baisse de ses ventes et bénéfices.

Enfin, les loisirs et l'automobile contribuent négativement. Les perspectives de consommations Chinoises, Européenne et Américaines sont très incertaines. Les voyages bien qu'avec des volumes en hausses, peinent à récolter la juste valeur de leurs fruits.

En termes de mouvement de portefeuille, renforcement des positions financières (Munich Re) au profit d'écrêtement dans les valeurs de santé.

Perspectives Thématiques

Les publications des entreprises de grandes capitalisations ont souligné les préoccupations persistantes concernant l'inflation, les risques géopolitiques et l'évolution des demandes des consommateurs. Les réactions ont été variées, les incertitudes politiques et économiques pesant lourdement sur le sentiment des investisseurs.

OPCVM CPR Global Silver Age

Les résultats du 3eme trimestre ont donc mis en évidence un équilibre complexe entre les pressions macroéconomique et les dynamiques spécifiques à chaque secteur, reflétant un paysage « mixte ». Concernant le secteur pharmaceutique dont la place est importante dans notre stratégie, la saison de résultats a confirmé la solidité des performances opérationnelles largement dû à la bonne exécution des nouveaux portefeuilles de médicaments, au contrôle strict des coûts et à l'amélioration des marges

Durant le mois de juillet, nous avons connu un changement de narratif important. Le début de mois avait été marqué par des craintes sur une inflation plus tenace, certains estimant qu'aucune baisse taux n'aurait lieu en 2025, puis le marché a adopté une vue plus constructive sur le fait que l'inflation était derrière nous, avec une rotation vers les petites et moyennes capitalisations, ainsi que vers les sociétés sensibles aux taux. Enfin le marché a cherché à basculer vers un récit ou la croissance serait également derrière nous, anticipant ainsi une récession.

Dans ce contexte, les haussiers diront que la correction est saine car les principaux niveaux clés de marche se maintiennent et que les spreads de crédit restent sages, quand les baissiers expliqueront que la repentification de la courbe des taux est un facteur de récession, que les consommateurs ne sont plus disposés à tolérer l'inflation et que la concentration de la performance sur quelques titres est terminé.

Pour notre part nous soulignons encore le caractère défensif de notre stratégie Silver Age permettrait de se protéger contre une éviction trop hâtive d'un scénario « récessif » ou « retour d'inflation » entraînant une baisse de marché.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille CPR Global Silver Age et de son benchmark s'établissent à :

- Part CPR Global Silver Age - E (C) en devise EUR : 6,18% / 20,57% avec une Tracking Error de 6,88%.
- Part CPR Global Silver Age - L (C) en devise EUR : 6,69% / 12,46% avec une Tracking Error de 6,63%.
- Part CPR Global Silver Age - P (D) en devise EUR : 6,69% / 12,46% avec une Tracking Error de 6,62%.
- Part CPR Global Silver Age - PM (C) en devise EUR : 7,12% / 12,46% avec une Tracking Error de 6,62%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR INVEST GLOBAL SILVER AGE T1	42 135 501,22	25 744 143,74

OPCVM CPR Global Silver Age

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/07/2024
Part CPR Global Silver Age E Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Global Silver Age L Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Global Silver Age P Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part CPR Global Silver Age PM Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM CPR Global Silver Age

Au 29/12/2023 (fin de période annuelle d'observation des surperformances)

	31/07/2024
Part CPR Global Silver Age E Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	
Part CPR Global Silver Age L Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	
Part CPR Global Silver Age P Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	
Part CPR Global Silver Age PM Frais de gestion variables acquis (hors rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (hors rachats) (3)	

(3) par rapport à l'actif net fin de période d'observation

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Depuis le **12 octobre 2023**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée afin d'intégrer les mécanismes de gestion des liquidités de son OPC maître, CPR Invest-Global Silver Age (compartiment de la SICAV luxembourgeoise CPR Invest) :

1- INTÉGRATION DE MÉCANISMES DE GESTION DES LIQUIDITÉS¹.

a) Plafonnement des rachats « Gates »

Ce mécanisme permet d'étaler temporairement les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives (VL), dès lors qu'elles excèdent un certain niveau objectivement préétabli.

La mise en place de ce mécanisme garantit la gestion du risque de liquidité dans l'intérêt exclusif des porteurs/actionnaires, ainsi qu'un traitement égalitaire des ordres effectués par les porteurs/actionnaires concernés.

Le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil indiqué en pourcentage de l'actif net et tel que mentionné dans le prospectus de l'OPC est atteint. Ce seuil est déterminé par la société de gestion notamment au regard de la fréquence de la valeur liquidative.

Lorsque les demandes de rachat excèdent ce seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut cependant décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués.

Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation et ne pourront faire l'objet de révocation de la part des porteurs ou actionnaires.

La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois pour un OPC dont la périodicité de valorisation est quotidienne (soit un temps de plafonnement maximal estimé de 1 mois).

b) Mécanisme anti-dilution (Swing Pricing)

Ce mécanisme consiste à ajuster la valeur liquidative (VL) à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats, afin de protéger les porteurs/actionnaires présents dans l'OPC de l'effet de dilution² généré par les coûts de réaménagement des portefeuilles.

Ces coûts, qui étaient jusqu'alors supportés par l'OPC (et donc par l'ensemble des porteurs présents dans l'OPC), sont désormais, en cas de mouvements de souscriptions/rachats significatifs, principalement supportés par les investisseurs à l'origine des mouvements.

Ce mécanisme a pour résultat de calculer une VL ajustée qui constituera la seule VL de l'OPC qui sera communiquée.

La Société de Gestion a choisi de déployer ce mécanisme avec seuil de déclenchement, c'est-à-dire qu'il sera appliqué sur la VL, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint ou dépassé un seuil prédéfini.

¹ Réglementation relative aux modalités d'introduction des mécanismes gestion de la liquidité (DOC-2017-05).

² La dilution correspond à l'ensemble des coûts de réaménagement induits par l'achat/vente de titres : frais de transactions, fourchette entre les prix à l'achat et les prix à la vente sur les marchés de ces titres et taxe.

OPCVM CPR Global Silver Age

Du fait de cette structure maître/nourricier, ces deux mécanismes de gestion de liquidité sont par voie de conséquence supportés par votre FCP.

2- PRÉCISION DE LA DÉFINITION DE CERTAINS FRAIS :

CPR Asset Management, dans un souci de transparence, a également souhaité modifier la documentation réglementaire de ses OPC afin de préciser la définition et le partage des différents frais supportés par les OPC.

3- MISE À JOUR DE LA DOCUMENTATION PRÉCONTRACTUELLE « SFDR » :

Suite à la publication de nouvelles normes techniques relatives au Règlement « SFDR »³, la documentation précontractuelle présentant les informations extra financières des OPC a été mise à jour conformément à la réglementation en vigueur⁴.

Le taux d'investissement durable minimum est de 20%. La documentation précontractuelle a été actualisée en conséquence.

Ces évolutions sont sans conséquence sur la stratégie d'investissement et le profil de risque ou encore les frais supportés par vos supports de placement.

Depuis le **1^{er} mars 2024**, le montant minimum de souscription initiale et ultérieure de la part P (code ISIN : FR0012300374) de votre FCP peut se faire en cent-millièmes de parts (*en lieu et place de millièmes de parts*).

Depuis le **8 mars 2024**, en tant que Société de gestion de votre FCP et à notre engagement, lors de sa labellisation, la documentation juridique de votre fonds précise, conformément aux recommandations de l'Association de normalisation pour le label ISR France et en cohérence avec la modification du fonds maître CPR Invest – Global Silver Age, à améliorer les indicateurs extra-financiers, ci-après, sur votre Fonds, par rapport à son indice⁵ :

- l'intensité carbone⁶ ;
- le taux d'indépendance du conseil d'administration⁷.

Cette modification est sans incidence sur le profil de risque de votre Fonds.

Depuis le **1^{er} mai 2024**, la documentation juridique de votre FCP intègre les **évolutions de la structure tarifaire** réglementaire (positions-recommandations AMF 2011-05 et 2011-19).

En octobre 2022, l'AMF a fait évoluer les dispositions de sa doctrine DOC-2011-05 relative aux frais de gestion en intégrant la possibilité d'opter, sur les fonds de droit français, pour un prélèvement des frais de fonctionnement et autres services sur la base d'un forfait.

Aussi, dans un souci de transparence, CPR Asset Management a décidé de modifier la présentation des frais dans les prospectus des fonds ouverts de droit français d'une part en distinguant les « frais de gestion financière » des « frais de fonctionnement et autres services » (rubriques P1 et P2) et d'autre part en introduisant la facturation de ces derniers sur une base forfaitaire.

Ces frais sont présentés en deux blocs distincts : les « frais de gestion financière » (P1) et les « frais de fonctionnement et autres services » (P2). En outre, les frais et coûts composant la rubrique « P2 » seront listés dans les prospectus des Fonds.

³ Règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR)

⁴ Règlement délégué (UE) 2023/363 du 31 octobre 2022

⁵ Pour rappel, l'indicateur extra-financier du Fonds est l'Indice MSCI World (dividendes nets réinvestis)

⁶ Taux de couverture minimum de cet indicateur : 90%

⁷ Taux de couverture minimum de cet indicateur : 70%

OPCVM CPR Global Silver Age

Cette évolution est sans conséquence sur le niveau global des frais, la somme des « frais de gestion financière » maximum (P1), des « frais de fonctionnement et autres services » au forfait (P2) et des « frais de gestion indirects » maximum (P3) étant soit identique soit en baisse.

Informations spécifiques

OPC nourricier

En tant qu'OPC nourricier, le Fonds est investi en actions de l'OPC maître, le Compartiment CPR Invest - Global Silver Age – T1 EUR – DIST et en liquidités conformément à la réglementation en vigueur.

Frais de gestion nourricier

Votre fonds est nourricier du compartiment CPR Invest - Global Silver Age – T1 EUR - DIST.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 2,45% TTC, dont 1,98% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,47% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période), pour la part CPR Global Silver Age E.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,97% TTC, dont 1,50% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,47% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période), pour la part CPR Global Silver Age L.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,97% TTC, dont 1,50% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,47% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période), pour la part CPR Global Silver Age P.

Le total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à 1,58% TTC, dont 1,11% TTC qui représentent les frais de gestion directs et 0,47% TTC qui représentent les frais de gestion indirects (représentant les frais courants du maître sur la même période), pour la part CPR Global Silver Age PM.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Contrairement à son maître, cet OPCVM ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

Les méthodes de calcul du ratio du risque global du maître sont :

L'Engagement.

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

OPCVM CPR Global Silver Age

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par CPR AM (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (135 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 17 141 346 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 10 925 024 euros, soit 64% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 6 216 322 euros, soit 36% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 2 902 130 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (7 bénéficiaires).

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires), le montant total des rémunérations versées à cette catégorie de personnel (fixes et variables différés et non différés) n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

OPCVM CPR Global Silver Age

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

OPCVM CPR Global Silver Age

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport) ;
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique ;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction ;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse ;
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

OPCVM CPR Global Silver Age

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CPR Global Silver Age

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2024

Aux porteurs de parts du FCP CPR Global Silver Age,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CPR Global Silver Age constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 août 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 05 décembre 2024

Paris La Défense, le 05 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS

Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/07/2024 en EUR

	31/07/2024	31/07/2023
INSTRUMENTS FINANCIERS	538 529 176,23	490 694 563,56
OPC MAÎTRE	538 529 176,23	490 694 563,56
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	4 904,77	4 904,77
Opérations de change à terme de devises		
Autres	4 904,77	4 904,77
COMPTES FINANCIERS	500 815,10	500 348,21
Liquidités	500 815,10	500 348,21
TOTAL DE L'ACTIF	539 034 896,10	491 199 816,54

Bilan Passif au 31/07/2024 en EUR

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	525 243 928,83	482 811 769,69
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	9 375 431,57	3 886 446,43
Report à nouveau (a)	0,06	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	3 072 104,79	5 320 779,01
Résultat de l'exercice (a,b)	591 642,82	-1 439 625,77
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	538 283 108,07	490 579 369,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	751 787,09	620 446,24
Opérations de change à terme de devises		
Autres	751 787,09	620 446,24
COMPTES FINANCIERS	0,94	0,94
Concours bancaires courants	0,94	0,94
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	539 034 896,10	491 199 816,54

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan au 31/07/2024 en EUR

	31/07/2024	31/07/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat au 31/07/2024 en EUR

	31/07/2024	31/07/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	17 238,70	6 874,32
Produits sur actions et valeurs assimilées	7 736 563,27	6 743 074,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	7 753 801,97	6 749 948,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		200,95
Autres charges financières		
TOTAL (2)		200,95
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	7 753 801,97	6 749 747,90
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 436 939,00	8 138 214,69
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	316 862,97	-1 388 466,79
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	274 779,85	-51 158,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	591 642,82	-1 439 625,77

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

OPCVM CPR Global Silver Age

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

N°	Frais facturés au FCP ⁽¹⁾	Assiette	Taux annuel / Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I : 0,68% TTC maximum Part E : 1,85% TTC maximum Parts L, P et PM : 1,43% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services ⁽²⁾	Actif net	Parts I, E, L, P et PM : 0,07% TTC
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Parts I, E, L, P et PM : 0,40% TTC maximum
4	Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	N/A	N/A
5	Commission de surperformance	Actif net	Parts P, I, E, L ⁽³⁾ et PM ⁽³⁾ 15% annuel de la surperformance au-delà de celle de l'actif de référence

Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après l'« Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1^{er} jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence MSCI World (DNR).

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de décembre.

Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1^{er} janvier 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
 - En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.
- Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

OPCVM CPR Global Silver Age

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CPR Global Silver Age E	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR Global Silver Age I	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part CPR Global Silver Age L	Capitalisation	Capitalisation
Part CPR Global Silver Age P	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part CPR Global Silver Age PM	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 31/07/2024 en EUR

	31/07/2024	31/07/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	490 579 369,36	536 468 688,16
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	45 132 587,43	27 665 833,43
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 187 158,46	-35 786 639,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 972 063,48	5 409 164,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-1 810,00	-2 446,57
Différences de change	1,58	-12,87
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	28 471 191,71	-41 786 750,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>100 786 153,86</i>	<i>72 314 962,15</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-72 314 962,15</i>	<i>-114 101 712,22</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	316 862,97	-1 388 466,79
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	538 283 108,07	490 579 369,36

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM CPR Global Silver Age

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 DKK		Devise 2 GBP		Devise 3 SEK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers	136,83		119,64		89,68		3,27	
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers							0,94	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM CPR Global Silver Age

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/07/2024
CRÉANCES		
	Autres créances	4 904,77
TOTAL DES CRÉANCES		4 904,77
DETTES		
	Frais de gestion fixe	751 001,76
	Frais de gestion variable	261,71
	Autres dettes	523,62
TOTAL DES DETTES		751 787,09
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-746 882,32

OPCVM CPR Global Silver Age

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CPR Global Silver Age E		
Parts souscrites durant l'exercice	4 461,450	549 524,77
Parts rachetées durant l'exercice	-37 726,428	-4 722 509,80
Solde net des souscriptions/rachats	-33 264,978	-4 172 985,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	61 969,778	
Part CPR Global Silver Age I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-4,061	-665 050,27
Solde net des souscriptions/rachats	-4,061	-665 050,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
Part CPR Global Silver Age L		
Parts souscrites durant l'exercice	20 588,497	2 464 274,85
Parts rachetées durant l'exercice	-2 151,854	-268 700,82
Solde net des souscriptions/rachats	18 436,643	2 195 574,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 523,389	
Part CPR Global Silver Age P		
Parts souscrites durant l'exercice	26 243,27163	42 118 787,81
Parts rachetées durant l'exercice	-15 596,00073	-23 530 897,57
Solde net des souscriptions/rachats	10 647,27090	18 587 890,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	317 459,08690	
Part CPR Global Silver Age PM		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21,796	

OPCVM CPR Global Silver Age

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CPR Global Silver Age E Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Global Silver Age I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Global Silver Age L Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Global Silver Age P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CPR Global Silver Age PM Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM CPR Global Silver Age

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/07/2024
Part CPR Global Silver Age E Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 200 284,54 1,98
Part CPR Global Silver Age I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 180,43 0,75
Part CPR Global Silver Age L Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 19 156,15 1,50
Part CPR Global Silver Age P Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	 7 217 287,92 1,50

OPCVM CPR Global Silver Age

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/07/2024
Part CPR Global Silver Age PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/07/2024
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM CPR Global Silver Age

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/07/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/07/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/07/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			538 529 176,23
Instruments financiers à terme	LU1565312276	CPR INVEST GLOBAL SILVER AGE T1	538 529 176,23
Total des titres du groupe			538 529 176,23

OPCVM CPR Global Silver Age

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/07/2024	31/07/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,06	
Résultat	591 642,82	-1 439 625,77
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	591 642,88	-1 439 625,77

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age E		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-27 508,14	-90 782,20
Total	-27 508,14	-90 782,20

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		2 941,90
Total		2 941,90

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age L		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 712,45	-21,40
Total	2 712,45	-21,40

OPCVM CPR Global Silver Age

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	616 424,93	-1 351 769,92
Total	616 424,93	-1 351 769,92

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age PM		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	13,64	5,85
Total	13,64	5,85

OPCVM CPR Global Silver Age

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/07/2024	31/07/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	9 375 431,57	3 886 446,43
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 072 104,79	5 320 779,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	12 447 536,36	9 207 225,44

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age E		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	47 020,79	129 097,28
Total	47 020,79	129 097,28

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		12 748,30
Capitalisation		
Total		12 748,30

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age L		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	13 510,72	112,94
Total	13 510,72	112,94

OPCVM CPR Global Silver Age

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	12 386 988,63	9 065 238,10
Capitalisation		
Total	12 386 988,63	9 065 238,10

	31/07/2024	31/07/2023
Part CPR Global Silver Age PM		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	16,22	28,82
Total	16,22	28,82

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024
Actif net Global en EUR	361 594 604,14	521 425 009,23	536 468 688,16	490 579 369,36	538 283 108,07
Part CPR Global Silver Age E en EUR					
Actif net	11 704 367,40	14 618 931,93	14 156 508,37	11 877 462,88	8 206 635,47
Nombre de titres	103 613,068	105 725,786	105 142,904	95 234,756	61 969,778
Valeur liquidative unitaire	112,96	138,27	134,64	124,71	132,42
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,23	0,36	0,65	1,35	0,75
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,72	-1,25	-0,11	-0,95	-0,44
Part CPR Global Silver Age I en EUR					
Actif net	1 927 642,84	2 994 837,80	2 497 686,61	676 814,46	
Nombre de titres	13,170	16,509	14,053	4,061	
Valeur liquidative unitaire	146 366,19	181 406,37	177 733,33	166 662,01	
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées		470,96	1 337,12	3 139,20	
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-143,14				
Capitalisation unitaire sur résultat	771,55	465,69	898,29	724,42	
Part CPR Global Silver Age L en EUR					
Actif net	2 141,85	2 634,87	1 785 188,77	10 371,79	2 362 948,87
Nombre de titres	20,000	20,000	13 910,745	86,746	18 523,389
Valeur liquidative unitaire	107,09	131,74	128,33	119,56	127,56
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,21	0,34	0,62	1,30	0,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01	-0,57	-0,07	-0,24	0,14

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024
Actif net Global en EUR	361 594 604,14	521 425 009,23	536 468 688,16	490 579 369,36	538 283 108,07
Part CPR Global Silver Age P en EUR					
Actif net	347 958 295,64	503 805 937,92	518 026 694,61	478 012 059,82	527 710 674,06
Nombre de titres	249 592,63900	293 769,37300	309 451,84300	306 811,81600	317 459,08690
Valeur liquidative unitaire	1 394,10	1 714,97	1 674,01	1 557,99	1 662,29
+/- values nettes unitaire non distribuées		4,47	12,64	29,54	39,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,54				
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,40	-7,55	2,51	-4,40	1,94
Part CPR Global Silver Age PM en EUR					
Actif net	2 156,41	2 666,71	2 609,80	2 660,41	2 849,67
Nombre de titres	20,000	20,000	20,000	21,796	21,796
Valeur liquidative unitaire	107,82	133,33	130,49	122,05	130,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,21	0,34	0,63	1,32	0,74
Capitalisation unitaire sur résultat	0,54	0,06	0,52	0,26	0,62

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
CPR INVEST GLOBAL SILVER AGE T1	EUR	39 432,494	538 529 176,23	100,05
TOTAL LUXEMBOURG			538 529 176,23	100,05
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			538 529 176,23	100,05
TOTAL Organismes de placement collectif			538 529 176,23	100,05
Créances			4 904,77	
Dettes			-751 787,09	-0,14
Comptes financiers			500 814,16	0,09
Actif net			538 283 108,07	100,00

Part CPR Global Silver Age P	EUR	317 459,08690	1 662,29
Part CPR Global Silver Age E	EUR	61 969,778	132,42
Part CPR Global Silver Age L	EUR	18 523,389	127,56
Part CPR Global Silver Age PM	EUR	21,796	130,74

Annexe(s)

Produit

CPR Global Silver Age - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012300382 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Global Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Global Silver Age, vous investissez dans un portefeuille nourricier de la SICAV CPR Invest - Global Silver Age - T1 EUR - Dist. Conformément à la réglementation en vigueur, un FCP nourricier détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités. Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

L'objectif de gestion du FCP est identique à celui de l'OPC maître à savoir: surperformer les marchés boursiers mondiaux sur le long terme (cinq ans minimum) en tirant profit de la dynamique de titres internationaux associés au vieillissement de la population tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. A titre indicatif, l'indice MSCI World (dividendes nets réinvestis) et, le cas échéant, couvert entre la devise de la classe d'actions et la devise du Compartiment sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Politique d'investissement du fonds maître : Le Compartiment investit un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions et des titres similaires de tous les pays sans contraintes de capitalisation, et de tous les secteurs associés au thème. Le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de son actif dans des actions ou des titres similaires des pays émergents (y compris dans des China A Shares via le Stock Connect dans la limite de 25% de son actif). Le processus d'investissement tient compte d'une approche durable en excluant certaines sociétés faisant l'objet de controverses importantes en termes Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La société de gestion intègre une approche durable en excluant les sociétés suivantes :

- les plus mauvaises notes globales ESG ;
- les plus mauvaises notes pour les critères E, S et G spécifiques considérés comme pertinents pour l'Economie du troisième âge ; et
- les controverses ESG élevées.

Au moins 90 % des actions du portefeuille ont une note ESG. La société de gestion s'engage à faire en sorte que la note ESG du Compartiment soit supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Le compartiment investit au moins 75% de ses actifs dans des actions ou des titres assimilés à des actions de tous pays, sans contrainte de capitalisation. Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice MSCI World est disponible sur le site : <https://www.msci.com>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Global Silver Age.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 14:00.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Global Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 450	€1 470
	Rendement annuel moyen	-85,5%	-31,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 680	€9 690
	Rendement annuel moyen	-13,2%	-0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 240	€14 560
	Rendement annuel moyen	2,4%	7,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 740	€18 000
	Rendement annuel moyen	37,4%	12,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 14/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2013 et 28/09/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 23/05/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 28/03/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€426	€1 270
Incidence des coûts annuels**	4,3%	2,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,87% avant déduction des coûts et de 7,80% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,00% du montant investi / 300 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.		Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	111,84 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : MSCI World converti en euro (DNR). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	14,07 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Global Silver Age pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Global Silver Age - P

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012300374 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Global Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Global Silver Age, vous investissez dans un portefeuille nourricier de la SICAV CPR Invest - Global Silver Age - T1 EUR - Dist. Conformément à la réglementation en vigueur, un FCP nourricier détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités. Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

L'objectif de gestion du FCP est identique à celui de l'OPC maître à savoir: surperformer les marchés boursiers mondiaux sur le long terme (cinq ans minimum) en tirant profit de la dynamique de titres internationaux associés au vieillissement de la population tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. A titre indicatif, l'indice MSCI World (dividendes nets réinvestis) et, le cas échéant, couvert entre la devise de la classe d'actions et la devise du Compartiment sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Politique d'investissement du fonds maître : Le Compartiment investit un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions et des titres similaires de tous les pays sans contraintes de capitalisation, et de tous les secteurs associés au thème. Le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de son actif dans des actions ou des titres similaires des pays émergents (y compris dans des China A Shares via le Stock Connect dans la limite de 25% de son actif). Le processus d'investissement tient compte d'une approche durable en excluant certaines sociétés faisant l'objet de controverses importantes en termes Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La société de gestion intègre une approche durable en excluant les sociétés suivantes :

- les plus mauvaises notes globales ESG ;
- les plus mauvaises notes pour les critères E, S et G spécifiques considérés comme pertinents pour l'Economie du troisième âge ; et
- les controverses ESG élevées.

Au moins 90 % des actions du portefeuille ont une note ESG. La société de gestion s'engage à faire en sorte que la note ESG du Compartiment soit supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Le compartiment investit au moins 75% de ses actifs dans des actions ou des titres assimilés à des actions de tous pays, sans contrainte de capitalisation. Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice MSCI World est disponible sur le site : <https://www.msci.com>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Global Silver Age.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 14:00.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Global Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 420	€1 430
	Rendement annuel moyen	-85,8%	-32,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 340	€9 030
	Rendement annuel moyen	-16,6%	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 780	€12 490
	Rendement annuel moyen	-2,2%	4,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 120	€15 200
	Rendement annuel moyen	31,2%	8,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 14/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2013 et 28/09/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 28/02/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€691	€1 812
Incidence des coûts annuels**	7,0%	3,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,76% avant déduction des coûts et de 4,55% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.		Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,90% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	180,79 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : MSCI World converti en euro (DNR). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	10,83 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Global Silver Age pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Global Silver Age - E

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012844140 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Global Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Global Silver Age, vous investissez dans un portefeuille nourricier de la SICAV CPR Invest - Global Silver Age - T1 EUR - Dist. Conformément à la réglementation en vigueur, un FCP nourricier détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités. Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

L'objectif de gestion du FCP est identique à celui de l'OPC maître à savoir: surperformer les marchés boursiers mondiaux sur le long terme (cinq ans minimum) en tirant profit de la dynamique de titres internationaux associés au vieillissement de la population tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. A titre indicatif, l'indice MSCI World (dividendes nets réinvestis) et, le cas échéant, couvert entre la devise de la classe d'actions et la devise du Compartiment sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Politique d'investissement du fonds maître : Le Compartiment investit un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions et des titres similaires de tous les pays sans contraintes de capitalisation, et de tous les secteurs associés au thème. Le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de son actif dans des actions ou des titres similaires des pays émergents (y compris dans des China A Shares via le Stock Connect dans la limite de 25% de son actif). Le processus d'investissement tient compte d'une approche durable en excluant certaines sociétés faisant l'objet de controverses importantes en termes Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La société de gestion intègre une approche durable en excluant les sociétés suivantes :

- les plus mauvaises notes globales ESG ;
- les plus mauvaises notes pour les critères E, S et G spécifiques considérés comme pertinents pour l'Economie du troisième âge ; et
- les controverses ESG élevées.

Au moins 90 % des actions du portefeuille ont une note ESG. La société de gestion s'engage à faire en sorte que la note ESG du Compartiment soit supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Le compartiment investit au moins 75% de ses actifs dans des actions ou des titres assimilés à des actions de tous pays, sans contrainte de capitalisation. Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice MSCI World est disponible sur le site : <https://www.msci.com>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Global Silver Age.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 14:00.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Global Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 490	€1 510
	Rendement annuel moyen	-85,1%	-31,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 740	€9 340
	Rendement annuel moyen	-12,6%	-1,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 240	€12 830
	Rendement annuel moyen	2,4%	5,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 750	€15 620
	Rendement annuel moyen	37,5%	9,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 14/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/02/2016 et 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2013 et 28/09/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 28/02/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€242	€1 629
Incidence des coûts annuels**	2,4%	2,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,65% avant déduction des coûts et de 5,11% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.		Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	2,32% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	232,30 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence : MSCI World converti en euro (DNR). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	9,60 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Global Silver Age pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Global Silver Age - L

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013414067 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Global Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Global Silver Age, vous investissez dans un portefeuille nourricier de la SICAV CPR Invest - Global Silver Age - T1 EUR - Dist. Conformément à la réglementation en vigueur, un FCP nourricier détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités. Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

L'objectif de gestion du FCP est identique à celui de l'OPC maître à savoir: surperformer les marchés boursiers mondiaux sur le long terme (cinq ans minimum) en tirant profit de la dynamique de titres internationaux associés au vieillissement de la population tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. A titre indicatif, l'indice MSCI World (dividendes nets réinvestis) et, le cas échéant, couvert entre la devise de la classe d'actions et la devise du Compartiment sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Politique d'investissement du fonds maître : Le Compartiment investit un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions et des titres similaires de tous les pays sans contraintes de capitalisation, et de tous les secteurs associés au thème. Le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de son actif dans des actions ou des titres similaires des pays émergents (y compris dans des China A Shares via le Stock Connect dans la limite de 25% de son actif). Le processus d'investissement tient compte d'une approche durable en excluant certaines sociétés faisant l'objet de controverses importantes en termes Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La société de gestion intègre une approche durable en excluant les sociétés suivantes :

- les plus mauvaises notes globales ESG ;
- les plus mauvaises notes pour les critères E, S et G spécifiques considérés comme pertinents pour l'Economie du troisième âge ; et
- les controverses ESG élevées.

Au moins 90 % des actions du portefeuille ont une note ESG. La société de gestion s'engage à faire en sorte que la note ESG du Compartiment soit supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Le compartiment investit au moins 75% de ses actifs dans des actions ou des titres assimilés à des actions de tous pays, sans contrainte de capitalisation. Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice MSCI World est disponible sur le site : <https://www.msci.com>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Global Silver Age.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 14:00.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Global Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 410	€1 420
	Rendement annuel moyen	-85,9%	-32,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 350	€9 030
	Rendement annuel moyen	-16,5%	-2,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850	€12 800
	Rendement annuel moyen	-1,5%	5,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 120	€15 770
	Rendement annuel moyen	31,2%	9,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 14/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 31/12/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2013 et 28/09/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 23/05/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/01/2015 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€680	€1 765
Incidence des coûts annuels**	6,9%	3,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,17% avant déduction des coûts et de 5,06% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.		Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,90% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	180,79 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : MSCI World converti en euro (DNR). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Global Silver Age pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

CPR Global Silver Age - PM

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013431947 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de CPR Global Silver Age, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : En souscrivant dans CPR Global Silver Age, vous investissez dans un portefeuille nourricier de la SICAV CPR Invest - Global Silver Age - T1 EUR - Dist. Conformément à la réglementation en vigueur, un FCP nourricier détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités. Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

L'objectif de gestion du FCP est identique à celui de l'OPC maître à savoir: surperformer les marchés boursiers mondiaux sur le long terme (cinq ans minimum) en tirant profit de la dynamique de titres internationaux associés au vieillissement de la population tout en intégrant des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. A titre indicatif, l'indice MSCI World (dividendes nets réinvestis) et, le cas échéant, couvert entre la devise de la classe d'actions et la devise du Compartiment sera utilisé, à postériori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

Politique d'investissement du fonds maître : Le Compartiment investit un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions et des titres similaires de tous les pays sans contraintes de capitalisation, et de tous les secteurs associés au thème. Le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de son actif dans des actions ou des titres similaires des pays émergents (y compris dans des China A Shares via le Stock Connect dans la limite de 25% de son actif). Le processus d'investissement tient compte d'une approche durable en excluant certaines sociétés faisant l'objet de controverses importantes en termes Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La société de gestion intègre une approche durable en excluant les sociétés suivantes :

- les plus mauvaises notes globales ESG ;
- les plus mauvaises notes pour les critères E, S et G spécifiques considérés comme pertinents pour l'Economie du troisième âge ; et
- les controverses ESG élevées.

Au moins 90 % des actions du portefeuille ont une note ESG. La société de gestion s'engage à faire en sorte que la note ESG du Compartiment soit supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après avoir exclu au moins 20 % des actions ayant les pires notes selon l'approche ESG.

Le compartiment investit au moins 75% de ses actifs dans des actions ou des titres assimilés à des actions de tous pays, sans contrainte de capitalisation. Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture, d'exposition et/ou de gestion efficace de portefeuille.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'indice MSCI World est disponible sur le site : <https://www.msci.com>

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Global Silver Age.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur www.cpram.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 14:00.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Global Silver Age.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 340	€1 350
	Rendement annuel moyen	-86,6%	-33,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 940	€8 670
	Rendement annuel moyen	-20,6%	-2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 380	€12 450
	Rendement annuel moyen	-6,2%	4,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 500	€15 340
	Rendement annuel moyen	25,0%	8,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/10/2021 et 14/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 31/12/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2013 et 28/09/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 23/05/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/01/2015 et le 31/01/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€1 187	€2 354
Incidence des coûts annuels**	12,1%	4,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,93% avant déduction des coûts et de 4,48% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.		Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,90% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	171,27 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,09 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence : MSCI World converti en euro (DNR). Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	16,47 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Global Silver Age pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
CPR Global Silver Age

Identifiant d'entité juridique :
969500G7AFP5DPIT6M11

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **55,08 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **MSCI WORLD**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales

et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,437 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **-0,176 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.414 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de -0.114 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé

en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.

- **Vote** : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- **Suivi des controverses** : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/08/2023 au 31/07/2024**

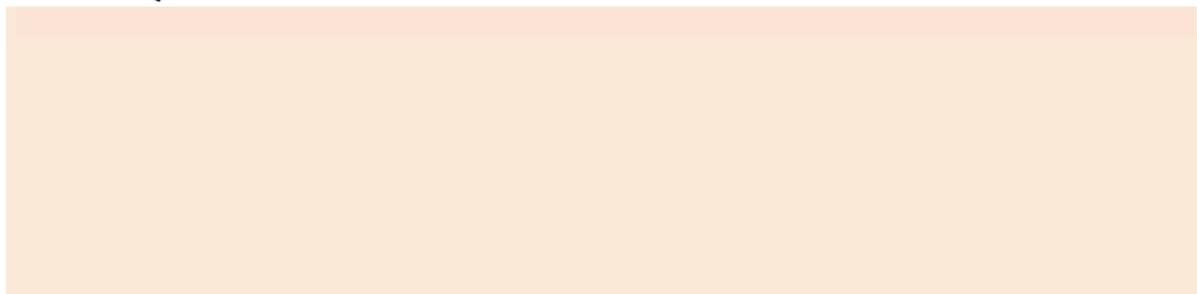
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
CPR INVEST - GL SILVER AGE-T1-DIST	Finance	Fonds	Luxembourg	99,91 %

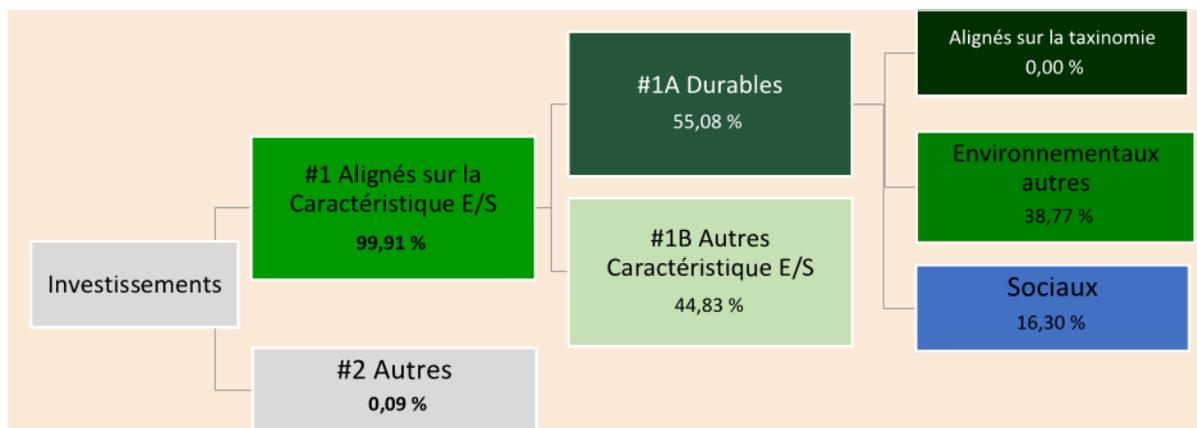


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Finance	Fonds	99,91 %
Liquidités	Liquidités	0,09 %

● **Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,00 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans

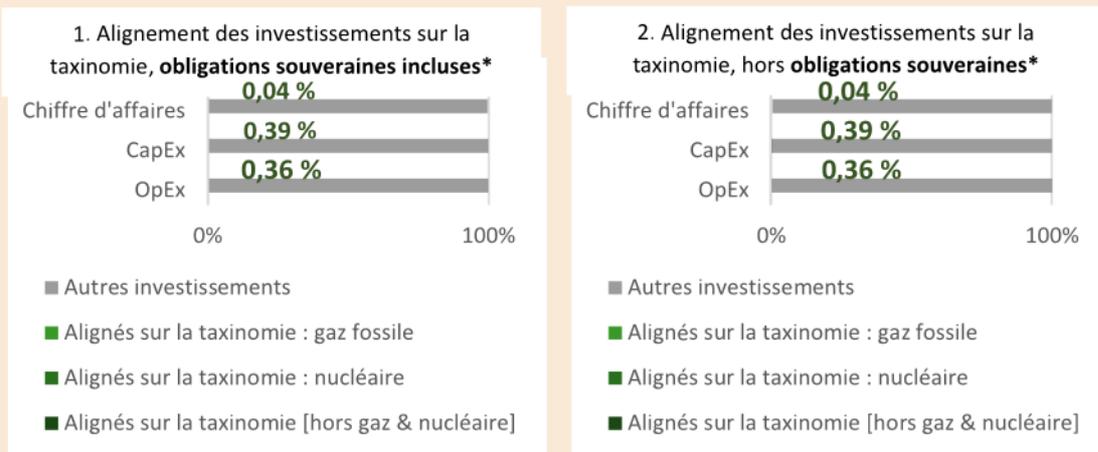
lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- Oui:
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/07/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,04 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,02%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **38,77 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **16,30 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Loi Energie Climat (LEC)

Le présent rapport annuel sera complété des informations répondant aux dispositions du Décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie-Climat dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice comptable.

@@@LEC